





# VADÉMÉCUM

## SOMMAIRE

<b>1. LE MOT DU PRÉSIDENT</b> .....	3
<b>2. LA FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DU CYCLOTOURISME ET DU VTT</b> ....	4-5
<b>3. LES ACTIVITÉS FÉDÉRALES</b> .....	6-32
3.1 Ce qu'il faut savoir avant de commencer .....	7
3.2 Les Randonnées Permanentes .....	10
3.3 Le Brevet des Progressions Fédérales - BPF .....	11
3.4 Les Brevets à Dénivelé - BàD .....	12
3.5 Le Brevet Cyclo-Côteur Belge - BCCB .....	13
3.6 Les Brevets Randonneurs Belges et Mondiaux - BRB et BRM .....	14
3.7 Les Diagonales de Belgique .....	16
3.8 Les Flèches et Relais de Belgique .....	23
3.9 Les Tours de Belgique .....	26
3.10 Les Voyages et Séjours Homologués .....	27
3.11 Le Brevet des Provinces Belges .....	29
3.12 Les Tour des Provinces Belges .....	31
3.13 Les Rando-cols .....	32
<b>4. LE VTT AU SEIN DE NOTRE FEDERATION</b> .....	33-40
4.1 Fédérer le VTT .....	33
4.2 Les activités VTT à la FFBC : Que pratiquer ? .....	35
4.3 Comment attirer les novices au VTT ? .....	39
<b>5. LES RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES</b> .....	41-45
5.1 Les médailles .....	41
5.2. Les trophées spéciaux .....	45
<b>6. LES RÉCOMPENSES "CLUB"</b> .....	46



## 1. LE MOT DU PRÉSIDENT

*A la Fédération, nous pratiquons notre loisir dans une grande liberté. Cette liberté n'exclut cependant pas un minimum de méthode, d'organisation, voire de réglementation indispensable à toute société.*

*Notre pratique du vélo de loisir - cyclisme allié au tourisme - bannit donc toute notion de course et de compétition. Que vous soyez jeune, âgé, moins valide, homme ou femme, en bonne ou en moins bonne condition physique, il vous est loisible de pratiquer au sein de notre Fédération, une activité à votre mesure. A cette fin, nous vous proposons un large éventail de possibilités.*

*Le but du présent livret est donc de reprendre de manière succincte et claire, toutes les possibilités offertes par la Fédération, de pratiquer le vélo, afin que vous ayez en main «les règles du jeu». Ce vade-mecum est, en quelque sorte, un «mode d'emploi» dont l'objectif restera toujours la promotion et la pratique du vélo en toute liberté, dans les meilleures conditions possibles et en associant dans une même discipline le sport, la culture et le tourisme.*

*Nos prédécesseurs nous ont légué des challenges et trophées qu'il nous appartient non seulement de sauvegarder mais également de, sans cesse, adapter et moderniser afin qu'ils restent attrayants pour tous et qu'ils garantissent l'essor de notre Fédération. Des mises à jour doivent dès lors être publiées régulièrement !*

*Le Président*





# WADEMECUM

## 2. LA FÉDÉRATION FRANCOPHONE BELGE DU CYCLOTOURISME ET DU VTT

### UNE FÉDÉRATION STRUCTURÉE

La Fédération Francophone Belge du Cyclotourisme et du VTT (FFBC) a été constituée en 2008 suite à la scission de la Fédération Belge du Cyclotourisme et du VTT (FBC), en deux ailes, l'une francophone et l'autre néerlandophone. L'héritage de la FBC qui est constitué de traditions et de nombreux brevets et organisations, a été repris par la FFBC.

Notre Fédération regroupe aujourd'hui près de **10.000 adhérents** répartis dans plus de **200 clubs**. Sa structure décentralisée, avec **5 délégués provinciaux** et **1 délégué VTT** lui permet une présence active et soutenue auprès des membres.

Elle édite trimestriellement les revues «**CYCLO**» et «**PASSION VTT**» ainsi qu'un **CALENDRIER** annuel reprenant plus de **1500 randonnées d'un jour**. Elle fait bénéficier ses adhérents d'assurances spécifiques pour dommages corporels.

### LE CYCLOTOURISME ET LE VTT LOISIR... UN ART DE VIVRE

Le cyclotourisme et le VTT sont des activités sportives de détente et de loisir. Cela implique esprit de découverte, plaisir des rencontres, entraide et convivialité mais exclut tout esprit de compétition.

C'est l'art de voyager à bicyclette à son propre rythme et comme on l'entend, seul, en famille ou en groupe, sur un parcours de quelques dizaines de kilomètres ou par étapes, suivant des itinéraires préparés ou à l'aventure, sur des routes secondaires, dans des sentiers de forêt ou en terrain accidenté, en Belgique ou à l'étranger...

Le cyclotourisme et le VTT se pratiquent donc en tout lieu, à tout âge, selon sa forme physique et sa disponibilité.

C'est un sport d'endurance, bénéfique pour le cœur, la respiration et la tension artérielle, qui permet par une progression suivie, d'atteindre des résultats étonnants.





## DES ADHÉRENTS PASSIONNÉS ET DES CLUBS DYNAMIQUES

La plupart des adhérents de la FFBC se retrouvent au sein de clubs qui sont des lieux privilégiés de rencontres. Cyclotouristes et VTTistes débutants ou expérimentés, vous y trouverez des techniciens du vélo prêts à vous conseiller sur le choix du matériel, la mécanique et les réglages. Vous y rencontrerez ambiance, chaleur et amitié. Être membre d'un club n'implique ni contrainte, ni rigueur : «A la Fédé, c'est la liberté».



## DE GRANDS RENDEZ-VOUS

### Des organisations d'ampleur nationale et internationale :

- Le BAR (Brevet Ardennais Randonneur) se déroule tous les ans, le dernier week-end de mai et rassemble à chaque fois de nombreux participants ;
- La semaine de l'Union Européenne de Cyclotourisme (UECT) se déroule tous les ans en juillet dans un pays différent et réunit des cyclotouristes de toute l'Europe ;
- La fête de clôture de la saison CYCLO et VTT a lieu tous les ans le troisième week-end d'octobre. Elle est couronnée par le challenge de régularité qui récompense de nombreux cyclotouristes pour leur assiduité au courant de l'année écoulée ;
- Les nombreux challenges de la FFBC vous incitent à rester motivés durant toute la saison.

## DES ÉVÉNEMENTS

La FFBC propose des occasions de se rencontrer, découvrir notre pays ou les pays étrangers, ou de se lancer dans de grands brevets. Le calendrier national propose plus de 1500 randonnées, rallies et rassemblements, séjours et voyages, dans notre pays ou à l'étranger.

- Pour les débutants et les débutantes, de nombreuses manifestations à faible kilométrage comportant peu de difficultés,
- Pour les amateurs de VTT, des randonnées et des circuits se déroulant en pleine nature.
- Pour les chevronnés, des brevets d'endurance (les BRM), des brevets avec du relief (dénivelés et cyclo-côteurs,...), des diagonales, des flèches et des Tours.



## 3. LES ACTIVITÉS FÉDÉRALES

- 3.1 ..... Ce qu'il faut savoir avant de commencer
- 3.2 ..... Les Randonnées Permanentes
- 3.3 ..... Le Brevet des Progressions Fédérales - BPF
- 3.4 ..... Les Brevets à Dénivelé - BâD
- 3.5 ..... Le Brevet Cyclo-Côteur Belge - BCCB
- 3.6 ..... Les Brevets Randonneurs Belges et Mondiaux - BRB et BRM
- 3.7 ..... Les Diagonales de Belgique
- 3.8 ..... Les Flèches et Relais de Belgique
- 3.9 ..... Les Tours de Belgique
- 3.10 ..... Les Voyages Homologués
- 3.11 ..... Les Séjours Homologués
- 3.12 ..... Le Brevet des Provinces Belges
- 3.13 ..... Les Tours des Provinces Belges
- 3.14 ..... Les Rando-cols



## 3.1 CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE COMMENCER

### OUVERTURE ET CLÔTURE DE LA SAISON :

Pour participer aux différents challenges et concours proposés par la FFBC et les associations de clubs, il est important de savoir que la saison cyclo se déroule sur douze mois, **elle débute toujours le 1er novembre et se clôture le 31 octobre de l'année suivante.**

En ce qui concerne le VTT, les dates varient en fonction des différents challenges (challenges d'été ou d'hiver).

### VOTRE CARTE DE MEMBRE :

Votre carte de membre doit être présentée lors de l'inscription à une randonnée. Elle apporte la preuve que vous êtes membre de la FFBC, que vous avez par conséquent droit à un tarif préférentiel et que vous êtes assuré, et elle vous permettra surtout de vous inscrire rapidement via les système d'enregistrement par lecteur « code-barres ».



### ENREGISTREMENT ET HOMOLOGATION DE VOS PARTICIPATIONS :

Toutes vos participations aux randonnées du calendrier fédéral sont enregistrées via le système « code-barres » et automatiquement comptabilisées dans votre palmarès annuel. Ces enregistrements « automatiques » serviront de « preuves » lors la déclaration de votre palmarès annuel pour les différents challenges.

Certains types de randonnées nécessitent une homologation afin d'être prises en compte dans votre palmarès. Pour les challenges BâD, BCCB, BRB et BRM un deuxième enregistrement à l'issue de votre randonnée est nécessaire afin de valider votre réussite, condition nécessaire à sa prise en compte dans votre palmarès.

### POURQUOI ORGANISER UN BREVET OU UNE RANDONNÉE ?

Le but premier d'un organisateur est sans doute de faire découvrir sa région ou les chemins qu'il affectionne particulièrement à d'autres cyclotouristes ou VTTistes. Faire connaître son propre club et en démontrer le dynamisme sont aussi d'autres motivations. Enfin, favoriser la pratique du cyclotourisme et du VTT et démontrer l'animation et l'enthousiasme qu'il peut apporter au sein d'un village ou d'un quartier sont également des éléments déterminants.

**UN BREVET** pour cyclotouriste est une randonnée à l'issue de laquelle le participant recevra une attestation ou un diplôme certifiant qu'il a accompli une distance bien définie (50, 100 ou 200 km et même plus) ou une randonnée avec un certain degré de difficulté.

**UNE RANDONNÉE** non qualifiée de brevet a pour but de favoriser le rassemblement d'un grand nombre de participants en vue de leur faire rouler un parcours sélectionné et visiter une région. Parfois ces randonnées font partie d'un challenge « d'assiduité » qui conduira à l'attribution de médailles (or, argent et bronze) ou de récompenses en fin de saison.

## **LA PREUVE DE LA RÉUSSITE :**

Pour les randonnées des challenges qui l'exigent, la preuve de la réussite s'effectue par un deuxième enregistrement de la carte de membre à l'issue de la randonnée. Les retours ne peuvent être enregistrés pour homologation que dans des délais définis sur la base d'une moyenne maximale de 30 km/h et en fonction de l'heure d'enregistrement de l'inscription du participant.

*A titre d'exemple, le retour d'un BâD de 120 km dont le participant s'est inscrit à 7h30 ne peut être enregistré qu'à partir de 11h30.*

Pour les organisations hors calendrier, il suffit de fournir la preuve de la réussite de ces brevets au moyen de cartes de route (ou formulaires d'inscription) homologués et estampillés du cachet de l'organisateur.

## **RÈGLES À RESPECTER :**

Lorsque vous êtes inscrit à une randonnée à «Allure libre», vous êtes censé être en randonnée individuelle et vous êtes dès lors tenu de respecter le code de la route. En cas de formation de groupes, il en va de même; la réputation des cyclotouristes et des VTTistes en dépend. Si nous sommes courtois avec les autres usagers de la route, ils le seront sans doute également à notre égard.

## **LES CONTRÔLES SONT AVANT TOUT DES POINTS D'ARRÊT ET DE CONVIVIALITÉ :**

Les ouvertures et fermetures des contrôles doivent se référer aux moyennes admises par la Fédération, c'est-à-dire que les contrôles seront ouverts sur la base de 30 Km/h maximum avec un départ pris dès l'heure de début des inscriptions et seront fermés sur la base de 15 km/h minimum pour un départ pris au début du délai prévu pour les inscriptions.

Les participants auront la courtoisie de faire apposer le tampon prévu par le responsable du contrôle sur leur carte de participation. Si les organisateurs prévoient cette démarche, la courtoisie nous demande de la respecter.

## **COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QU'ORGANISATEUR ?**

- Le club organisateur doit d'abord être inscrit en tant que tel auprès de la Fédération.
- Pour avoir une randonnée inscrite dans le calendrier fédéral, le club doit en faire la demande avant la fin du mois de septembre de l'année précédente auprès de la Fédération, en complétant son calendrier via Internet, en accord avec le Délégué Provincial. Des réunions sont organisées tous les ans en septembre, afin de synchroniser les activités inscrites au calendrier par les clubs.
- L'inscription d'une randonnée dans le calendrier fédéral est le gage d'une reconnaissance par la Fédération du savoir-faire des organisateurs.

## **COMMENT METTRE EN PLACE OU/ET APPRÉCIER L'ORGANISATION D'UNE RANDONNÉE OU D'UN BREVET ?**

- Accueil chaleureux et convivial,
- Formalités d'inscription faciles et rapides, via le système de lecteur code-barres (n'oubliez pas de présenter votre carte de membre),
- Parcours pittoresques et touristiques,
- Itinéraires bien détaillés et facilités de reconnaissance des parcours (fléchage discret mais efficace),



- Points de ravitaillement accueillants avec des victuailles en suffisance,
- Commodités d'accueil à l'arrivée,
- Le cas échéant, vestiaires et douches si les participants viennent de loin,
- Récompenses éventuelles, présentation des clubs les plus éloignés, etc.

## **POURQUOI PAYER UN DROIT D'INSCRIPTION ?**

Le prix d'inscription doit permettre à chaque organisateur de couvrir ses frais :

- Reconnaissance des parcours,
- Carte de route et itinéraire remis à chaque participant,
- Balisage éventuel,
- Petit ravitaillement.

Si des prestations supplémentaires sont prévues (souvenirs, boissons, plaque de cadre, tombola payante, restauration,...) l'organisateur doit en préciser les conditions au moment de l'inscription en laissant le choix à chaque participant de souscrire ou non à ces suppléments payants.

## **POURQUOI PARTICIPER À UN BREVET OU UNE RANDONNÉE ORGANISÉE ?**

Plusieurs réponses peuvent être apportées à cette question :

- La satisfaction d'avoir effectué un certain effort sportif,
- L'envie d'obtenir un trophée,
- La découverte d'une région méconnue, par de petits chemins bucoliques proposés par des cyclos ou des VTTistes qui connaissent la région,
- Exercer son sport favori avec des amis,
- En groupe, il est plus agréable d'exercer son sport.

## **ACCROCHEZ-VOUS, C'EST PARTI POUR LES ACTIVITÉS !**

Maintenant que vous savez ce qu'est la pratique du vélo à la Fédération, découvrons ensemble le menu !

Comme vous pourrez le constater au travers des pages qui suivent, le terme «vélo liberté», créé par la FBC, n'a pas été choisi au hasard : Il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les forces et donc certainement pour vous.

Au travers de cette liste, vous trouverez toujours une activité compatible avec votre forme, avec votre conception du cyclotourisme et VTT Loisir, qui plus est, pas trop loin de chez vous.

Lorsque les activités ci-après correspondent à des randonnées d'un jour organisées par les clubs, les dates, heures et lieux de départ sont repris dans le calendrier fédéral qui paraît chaque année avec le «Cyclo n°1» et «le Passion VTT» ou dans les pages réservées aux challenges. En cas de doutes, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Fédération.

**BONNE DÉCOUVERTE ET BON AMUSEMENT !**



## 3.2 LES RANDONNÉES PERMANENTES

Comme leur appellation l'indique, il s'agit de randonnées qui peuvent être roulées en permanence durant toute la saison ou toute l'année ou parfois dans les limites des dates proposées par l'organisateur.

Les randonnées permanentes ont été créées afin de permettre à chacun de parcourir, à la date de son choix, à son rythme, en solitaire ou en petit groupe, des circuits particulièrement pittoresques et touristiques, proposés par les clubs de la Fédération.

Un des avantages de cette formule est d'offrir un vaste choix de randonnées qui peuvent être «roulées» en dehors des contraintes du calendrier national. Cela permet en outre de découvrir d'autres coins du pays tout en comptabilisant des kilomètres pour l'obtention de la Médaille 5000.

Beaucoup de clubs sont particulièrement dynamiques en la matière et vous proposent un large éventail de randonnées permanentes sur des parcours aux difficultés équilibrées (l'idéal !), à la découverte de beaux paysages et de sites touristiques et historiquement réputés.

**La liste des Randonnées Permanentes Belges se trouve sur notre site <https://www.velo-liberte.be/2017/06/08/les-randonnees-permanentes/>**

Seules les randonnées reprises dans cette liste sont considérées comme des randonnées permanentes FFBC et peuvent être homologuées à ce titre. A l'appui de votre inscription, vous recevrez des documents de route bien détaillés, qui vous donneront la garantie de pouvoir réaliser votre randonnée en toute quiétude et décontraction.

Si vous avez des suggestions ou remarques à formuler sur un parcours, envoyez-les au club organisateur, il en tiendra certainement compte pour les éditions suivantes.



### **LES RANDONNÉES PERMANENTES ENTRENT EN LIGNE DE COMPTE UNIQUEMENT POUR LE CHALLENGE MÉDAILLE 5000.**

Elles sont considérées comme des randonnées hors calendrier et donc doivent faire l'objet d'une comptabilisation annexe précise et détaillée qui sera transmise au secrétariat fédéral en fin de saison via votre secrétaire de club.

## 3.3 LE BREVET DES PROGRESSIONS FÉDÉRALES - BPF

Il s'agit d'une série de randonnées allant de 20 à 80 km, organisées en général très tôt dans l'année, elles ont pour objectifs :

### POUR LES CYCLOS :

- De se remettre progressivement en condition à la sortie de l'hiver,
- D'initier les nouveaux membres à la pratique du cyclotourisme,
- De faire progresser les plus «faibles» par un encadrement réalisé par des plus «expérimentés».

### POUR LES CLUBS :

- De concentrer la vie du club en début de «saison» et ainsi provoquer un effet catalyseur,
- De médiatiser l'événement et de mettre en évidence le club et la Fédération,
- De recruter de nouveaux membres,
- De mieux se faire connaître et de mieux être reconnu.

### QUEL EN EST LE PRINCIPE ?

La série du brevet comportera 4 distances choisies par l'organisateur entre 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75 ou 80 km.

- Le choix de la distance initiale appartient à l'organisateur responsable du brevet.  
Exemples : « 20-30-40-50 km » « 35-50-60-70 km » « 40-55-70-80 km ».
- Le terme entre deux distances du brevet ne peut cependant excéder 20 km.
- La même distance peut être proposée plusieurs fois (en suivant) mais est limitée à trois dates.  
Exemple : « 3 x 20 km » « 2 x 30 km » « 2 x 40 km » « 3 x 50 km »
- La série du brevet peut être organisée par un ou plusieurs clubs. Une organisation provinciale ou régionale par exemple n'est pas à exclure. Toutefois, un seul responsable de la série sera désigné dès la mise au calendrier.
- Sera déclaré lauréat du Brevet des Progressions Fédérales, tout participant qui aura aligné la série des quatre distances proposées par l'organisateur.
- Le titre de lauréat ne sera pas cumulable.
- La multiplication d'une des distances, sera prise en compte lors du kilométrage total déclaré à la Fédération.
- Le total des kilomètres réellement effectués lors du programme complet proposé par l'organisateur, entrera en ligne de compte pour l'attribution de la Médaille Fédérale et la Médaille 5000.
- Le Brevet des Progressions Fédérales - BPF - sera proposé entre le 1er janvier et le 30 avril de chaque année.
- Face à des conditions atmosphériques déplorables, les organisateurs pourront décider de reporter ou de modifier leur calendrier. Ils veilleront toutefois à maintenir l'équilibre de leur brevet. La communication des éventuels changements du programme sera effectuée sur le plan local.
- La synthèse finale du BPF tiendra compte des mesures décidées sur le terrain par le responsable du brevet.
- Des récompenses fédérales seront attribuées aux clubs organisateurs ayant enregistré le plus grand nombre de participants sur l'ensemble de leurs brevets.



## 3.4 LES BREVETS A DÉNIVELÉ - BAD

*Pour qu'une randonnée soit inscrite parmi les Brevets à Dénivelé, l'organisateur doit en faire la demande auprès du délégué fédéral BâD, en spécifiant les caractéristiques de son parcours qui justifient l'attribution de ce label.*



Une randonnée pour être labellisée "Brevet à dénivelé" doit répondre aux 5 conditions ci-après :

1. **Kilométrage de minimum de 80 km.**
2. **800m de dénivellation minimum pour un kilométrage de 80 km.**
3. **D/K doit être supérieur ou égal à 10.**
4. **Parcours de plus de 50% en Belgique.**
5. **Randonnée effectuée à titre individuel, sans classement ni chronométrage (doit être reprise au calendrier annuel.)**

Il s'agit donc d'une sélection d'organisations au parcours exigeant mais plutôt courts, souvent semblables à des "mini cyclo-côteurs". Dans ce cadre, un challenge a été créé dont le but est de cumuler le plus de "mètres" de dénivelé possibles.

Ce challenge n'a pas de limite dans le temps, il est cumulatif ; c'est-à-dire qu'une fin de saison ne signifie pas la fin du challenge, mais qu'il y a lieu de comptabiliser, année après année les dénivelés en vue de l'obtention des différentes distinctions.

Le dénivelé des Brevets Cyclo-Côteurs peut également être pris en considération et donc inscrit dans le carnet des brevets à dénivelé.

Chaque année, la Fédération fait paraître dans sa revue « Cyclo » ainsi que sur son site :

- L'évolution du classement des lauréats,
- La liste des organisations retenues pour le BREVET à DÉNIVELÉ.

Les cyclos effectuent, au choix, des randonnées ayant reçu le label BâD

Ce brevet étant cumulatif, le lauréat renverra chaque année, avant le 31 octobre, son carnet pour homologation au délégué fédéral BâD. Le carnet lui sera retourné afin qu'il puisse continuer ainsi son brevet.

Sept niveaux sont décernés suivant la dénivellation accumulée et un trophée distinctif est attribué à chaque niveau. Le trophée sera disponible, contre paiement. Cependant, les cyclos ayant atteint le palier de 350.000 m et 600.000 m se verront offrir le trophée.

**Les 7 niveaux de distinction sont :**

MEDAILLE de BRONZE	Pour l'HUMBLE cyclotouriste qui s'est élevé de 15.000 m
MEDAILLE d'ARGENT	Pour le RESPECTABLE cyclotouriste qui s'est élevé de 30.000 m
MEDAILLE d'OR	Pour le GLORIEUX cyclotouriste qui s'est élevé de 50.000 m
MEDAILLE de DIAMANT	Pour l'HONORABLE cyclotouriste qui s'est élevé de 100.000 m
MENTION SPÉCIALE	Pour le VÉNÉRABLE cyclotouriste qui s'est élevé de 200.000m
MENTION EXCEPTIONNELLE	Pour le L'EXTRAORDINAIRE cyclotouriste qui s'est élevé de 350.000 m
MENTION HORS NORMES	Pour le LÉGENDAIRE cyclotouriste qui s'est élevé de 600.000 m



## 3.5 LE BREVET CYCLO-COTEUR BELGE - BCCB

*A l'instar des Brevets Cyclo-Montagnards Français (BCMF), les cyclo-côteurs belges s'adressent à ceux qui aiment les reliefs accidentés. La plupart des cyclo-côteurs se déroulent en Wallonie (Ardennes) et pour certains d'entre eux, sur des parcours mythiques tels que "Liège-Bastogne-Liège", "Flèche Wallonne", "Mons-Chimay-Mons", etc. Le calendrier paraît tous les ans dans la revue "Cyclo" et sur le site de la Fédération [www.velo-liberte.be](http://www.velo-liberte.be).*



### LE LABEL CYCLO-COTEUR

Seul le délégué fédéral BCCB est habilité à donner le label « Cyclo-Côteur » à une randonnée ; celle-ci doit répondre aux 5 conditions ci-après :

1. **Kilométrage (K) = minimum 150 km.**
2. **Dénivellation (D) = minimum 2.000 m.**
3. **D/K doit être supérieur ou égal à « 13 »**
4. **Parcours : + de 50 % en Belgique.**
5. **Randonnée effectuée à titre individuel, sans classement ni chronométrage.**

Il n'y a pas de limitations dans le nombre de BCCB par province, mais il ne peut y avoir qu'une seule organisation par week-end.

Les cyclos effectuent au choix les randonnées ayant reçu le label « Cyclo-Côteur ». Le dénivelé des BCCB peut également être pris en compte pour le brevet à dénivelé.

### DISTINCTIONS INDIVIDUELLES

1. Ce challenge n'est pas limité dans le temps, il est cumulatif. Une fin de saison ne signifie pas la fin du challenge, mais qu'il y a lieu de comptabiliser, année après année les randonnées en vue de l'obtention des différentes distinctions.
2. Pour obtenir la première distinction (3 randonnées – Gentiane), il faut effectuer trois randonnées différentes. Ensuite, il n'y a plus de limite quant à la répétition des randonnées d'année en année.

### 16 niveaux de distinction :

3 randonnées	<b>GENTIANE*</b>	60 randonnées	<b>GENEPI</b>
6 randonnées	<b>ALPAGE</b>	70 randonnées	<b>ASTER</b>
10 randonnées	<b>REFUGE</b>	80 randonnées	<b>BOUQUETIN</b>
15 randonnées	<b>CHAMOIS</b>	90 randonnées	<b>ISARD</b>
20 randonnées	<b>CONDOR</b>	100 randonnées	<b>GRAND TETRAS</b>
30 randonnées	<b>NEVE</b>	115 randonnées	<b>MORRAINE</b>
40 randonnées	<b>MARMOTTE</b>	130 randonnées	<b>GLACIER</b>
50 randonnées	<b>EDELWEISS</b>	150 randonnées	<b>AIGLE ROYAL</b>

\* il faut 3 randonnées différentes pour obtenir le niveau Gentiane

La liste des lauréats paraît annuellement dans le palmarès de la Fédération.

## 3.6 LES BREVETS RANDONNEURS MONDIAUX et/ou BELGES – BRM / BRB

### **HISTORIQUE :**

Un jour du mois de juin 1897, un groupe de cyclotouristes italiens parcourut la distance de 230 Km, de Rome à Naples. Moyenne, lieux et temps de repos avaient été déterminés avant le départ. La formule Audax venait ainsi d'être inventée par la pratique du vélo en groupe, la présence de pilotes et la fixation d'un horaire et de lieux de repos.

En 1904, l'Audax Club Parisien (ACP) était créé sur le modèle italien. Les brevets allaient connaître un très vif succès. Pourtant, cette formule connut de la contestation. En 1921, l'ACP allait se déchirer en deux. Les défenseurs de «l'allure libre» tinrent le nom de Audax Club Parisien (ACP) et les défenseurs de «l'Audax» prirent le nom de «Union Audax Cyclistes Parisiens» (UACP), dont le nom fut modifié en 1955 sous le nom de l'Union Audax Français» (UAF).

L'ACP créa une série de «brevets» sur les distances de 200, 300, 400 et 600 km. Le premier brevet de 300 km se déroula le 11 juin 1922, le premier 400 km le 22 juillet 1923 et le premier 600 km fut organisé le 30 juin 1928. A cette série on ajouta en 1931 un brevet de 1200 km, au nom de Paris-Brest-Paris. Cette randonnée n'était pas une invention, elle s'inspirait en fait de l'existence d'une course cycliste organisée pour la première fois en 1891 par «le Petit Journal». Cette course cycliste allait disparaître assez rapidement du calendrier cycliste, mais son nom fut sauvé par l'ACP.

Début des années 80, la Fédération Belge du Cyclotourisme (FBC) obtenait l'autorisation d'organiser la série des brevets ACP sous le nom de «Brevets Randonneurs Européens». Finalement, grâce à la renommée de Paris-Brest-Paris, ces brevets sortirent du cadre européen pour aboutir en 1983 à l'appellation de Brevets Randonneurs Mondiaux (BRM). Les «Brevets Randonneurs Mondiaux» sont populaires du fait que TOUS (hommes et femmes) peuvent y participer et pratiquer «la distance» à leur propre rythme. Il est cependant important de respecter les règles d'éthique en vigueur dans cette catégorie de cyclotourisme. Ces règles ont été établies par des randonneurs, pour des randonneurs.

Cependant, depuis 2004, bien qu'étant membre fondateur des Randonneurs Européens et des Randonneurs Mondiaux, la FFBC s'est vu retirer la gestion des BRM par l'ACP. Afin de pallier au fait que tous les clubs de la FFBC organisateurs de longues distances ne souhaitaient pas s'inscrire dans le cadre d'une structure parallèle non-affiliée, la FFBC inventa les BRB dont les principes sont les mêmes que les BRM, à l'exception que ces brevets ne sont pas homologués par l'ACP et qu'ils ne sont donc pas qualificatifs pour le «Paris-Brest-Paris».

# VADÉMÉCUM



## L'ÉTHIQUE :

**1. L'allure libre** : chacun roule à son rythme en choisissant l'objectif qui lui convient le mieux : soit profiter un maximum du délai imparti, soit essayer de rentrer le plus vite possible. De même, rouler vite et prolonger les arrêts est également une autre alternative.

**2. Le parcours** : il s'effectue le plus souvent « à la carte », grâce à un itinéraire détaillé délivré par l'organisateur et aux tracés GPS mis à la disposition des participants via Internet.

**3. «Sans assistance»** : le candidat à un BRB / BRM doit toujours pouvoir lui-même à l'accomplissement de son brevet. Le randonneur ne pourra pas recevoir de l'aide de quiconque. Les voitures suiveuses sont dans tous les cas, interdites.

## Délais impartis pour la réussite des BRB / BRM :

200 km	13h30
300 km	20h00
400 km	27h00
600 km	40h00
1.000 km	75h00
1.200 km	90h00



Voilà dressées les grandes lignes de cette discipline «grand honneur».

## UNE FAMEUSE ÉCOLE POUR PARIS-BREST-PARIS.

En somme, le but le plus important de ces organisations est, la préparation à PARIS-BREST-PARIS randonneurs, qui tous les quatre ans propose son fabuleux parcours.

Ne pas oublier l'heure de passage et le cachet de l'endroit BONNE ROUTE ET SOYEZ PRUDENT		Ne pas oublier l'heure de passage et le cachet de l'endroit BONNE ROUTE ET SOYEZ PRUDENT		Ne pas oublier l'heure de passage et le cachet de l'endroit BONNE ROUTE ET SOYEZ PRUDENT	
km: _____ Lieu: _____ Départ: heure précise _____	Départ : Cachet Heure: _____	km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 4 : Cachet Heure de passage _____	km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 8 : Cachet Heure de passage _____
km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 1 : Cachet Heure de passage _____	km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 5 : Cachet Heure de passage _____	km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 9 : Cachet Heure de passage _____
km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 2 : Cachet Heure de passage _____	km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 6 : Cachet Heure de passage _____	km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 10 : Cachet Heure de passage _____
km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 3 : Cachet Heure de passage _____	km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle 7 : Cachet Heure de passage _____	km: _____ Lieu: _____ Ouverture de _____ heure à _____ heure	Contrôle spécial : Cachet Heure de passage _____

La FFBC remercie les autorités officielles ainsi que nos amis les commerçants d'apposer leur cachet ( timbre ).  
Ce simple fait prouve le passage du randonneur au contrôle à l'heure inscrite sur sa carte de contrôle.



## 3.7 DIAGONALES DE BELGIQUE

Sec, abstrait, intellectuel même, le mot a quelque chose de fascinant dès qu'on l'applique au cyclotourisme. On dirait qu'il sous-entend toute la magie du voyage, toute l'intensité du sport, toute la détermination du pédaleur, toute la foi enfin de celui qui part.

Pour aller où ? Eh bien de l'autre côté, pardi ! Car voilà bien le sens caché, mais terriblement vélo-touristique de la DIAGONALE: aller de l'autre côté, à l'opposé en quelque sorte. Pour un peu on dirait : «aux antipodes» !!!

La DIAGONALE, par définition, c'est la course à l'ailleurs; par extension, c'est l'assaut au différent, le périple vers l'autrement, c'est le voyage du cyclo qui doit le conduire vers la face cachée de la Lune, une sorte de découverte à tout le moins... Etre ici ce matin et là-bas, très loin ce soir.... Et vite, en plus !



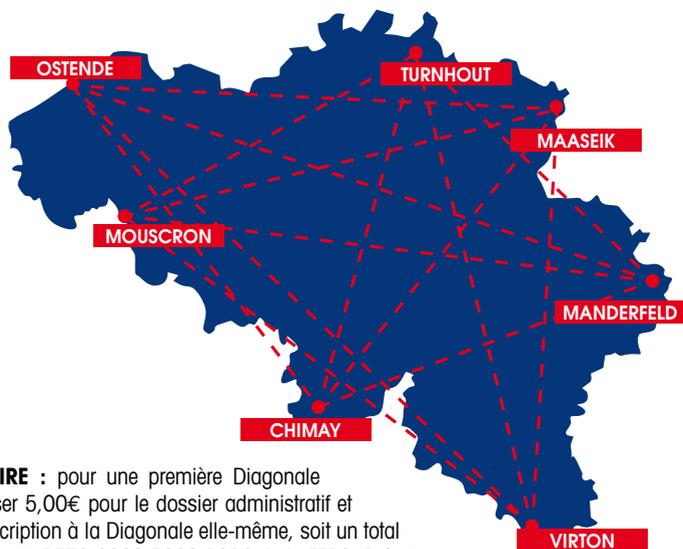
### DIAGONALE NE RIME PAS POUR RIEN AVEC CAVALE, QUE DIABLE !

Les DIAGONALES c'est la variété naturelle du terrain alliée à l'imprévu des circonstances. Bref un cyclotourisme extraordinaire pour cyclos ordinaires... Ce serait par exemple, tourner le dos un matin à la plage d'Ostende et rouler à la rencontre du soleil. Après les plaines flamandes, se hisser sur les collines de l'Enclus et plonger ensuite dans la cuvette calme et pittoresque du Hainaut Central. Se frayer ensuite un chemin vers cette tranchée naturelle occupée par la Meuse et, toujours en gardant le cap, s'en extraire pour prendre plaisir à se coller avec le massif ardennais. Enfin franchir la vallée de la Semois et se laisser glisser en Lorraine Belge. Voilà Virton le terme de l'odyssée. Ou Manderfeld... Ou Maaseik... Mais peut-être était-il parti de Chimay... Ou d'ailleurs.

Parce que la DIAGONALE, c'est pour rire, et pour se faire plaisir en plus... Voilà d'ailleurs tout ce que je vous souhaite: faites-vous donc plaisir avec les DIAGONALES DE BELGIQUE, elles n'attendent que ça Et peut-être que vous aussi... Et peut-être même que vous ne le savez pas encore... Bonne route !

### QU'EST-CE QU'UNE DIAGONALE ?

Se dit d'une droite qui joint les sommets opposés d'un parallélogramme (Petit Robert). Par extension vélo-touristique: itinéraire traversant un territoire selon son plus grand axe. De telles définitions ne laissent aucun doute quant à la motivation du Diagonaliste ! Il roule pour se trouver demain en un lieu aussi éloigné que possible de celui qu'il visite aujourd'hui, le chemin parcouru étant censé lui offrir une palette aussi étendue et aussi variée que possible des paysages que recèle un territoire donné. Amalgame inextricable de sport et de tourisme, la Diagonale est censée offrir au randonneur une approche kaléidoscopique du pays traversé dans l'exaltation physique d'une activité d'endurance. Encore faut-il que les axes proposés au touriste soient judicieusement choisis afin d'atteindre ces deux objectifs...



**POUR S'INSCRIRE :** pour une première Diagonale de Belgique verser 5,00€ pour le dossier administratif et 2,50€ pour l'inscription à la Diagonale elle-même, soit un total 7,50€ sur le compte BE72 0682 5083 1216 de la FFBC. Prévoir au minimum entre une et trois semaine(s) pour la réception des documents de route et de contrôle. Pour toute autre Diagonale ultérieure, verser à la même adresse la somme de 2,50€ par Diagonale de Belgique.

L'ensemble des documents de contrôle permettant d'effectuer un cycle complet des Diagonales de Belgique peut être obtenu d'emblée en versant la somme de 40,00€ sur le compte BE72 0682 5083 1216 de la FFBC. Prévoir les mêmes délais.

La Diagonale terminée, veillez à renvoyer aussi rapidement que possible et en tout cas sous la huitaine le carnet de route au délégué fédéral. Le Diagonaliste n'omettra pas d'inscrire au verso de ce carnet son adresse complète. Les noms des villes intermédiaires mentionnées sur les carnets et cartes visuelles le sont simplement à titre indicatif.

**METHODE D'HOMOLOGATION :** Pour donner corps à notre grand principe du « vélo-liberté », la notion de villes intermédiaires à estampiller est désormais laissée à l'appréciation du randonneur. L'initiative, la recherche, le choix touristique du parcours s'inscrivent dans les fondements de ce challenge en privilégiant les objectifs que le cyclotouriste s'est fixé. Les localités citées dans les carnets de route sont donc désormais aléatoires. Toutefois, un contrôle minimal reste impératif pour une homologation sereine par le gestionnaire de dossier.

Ainsi, outre toujours les villes de départ et d'arrivée (exclusivement les 7 sommets de ces 14 diagonales-types), il sera demandé de pointer dans une localité située +/- au 1er tiers et une autre au 2ème tiers de votre parcours préparé.

Le renvoi de la carte postale de contrôle n'est plus obligatoire puisque désormais, avec l'automatisation des tris postaux, le cachet des postes locales n'est plus authentifiable.

Cette nouvelle façon de procéder vous permettra une plus grande autonomie et sans aucun doute vous évitera les aléas des grands centres urbains accidentogènes que sont devenus par exemple sur la plus longue distance Liège, Bruxelles ou Gand pour ne citer qu'elles.

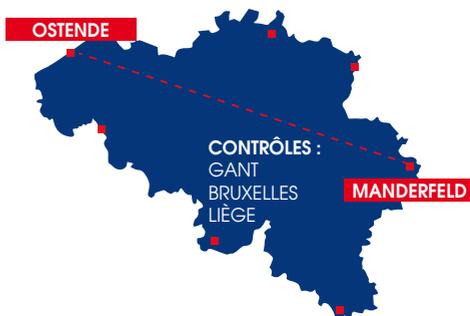


## 1 OSTENDE-VIRTON 320KM - 24H

Probablement la plus motivante ! Longue distance joignant les points les plus extrêmes du territoire, cette Diagonale n'exige pas de franchir d'éprouvants reliefs pour livrer tous ses attraits dont le moindre n'est pas de se dérouler entièrement en zones peu urbanisées et peu polluées par la circulation automobile...

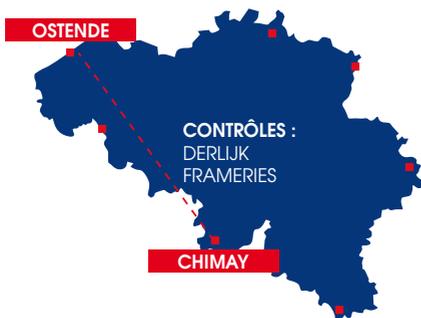
## 2 OSTENDE-MANDERFELD 320KM - 24H

24 heures pour couvrir un peu plus de 300 km, là n'est pas la gageure. On mettra peut-être à profit ce large délai pour visiter le cœur des trois plus belles villes belges: Gand, Bruxelles et Liège. Ne pas trop traîner cependant, car les 60 derniers kilomètres sont d'un tout autre genre.



## 3 OSTENDE-MAASEIK 240KM - 16H

«La Flamande» ! Effectivement, cet axe permet de passer en revue les paysages de la Flandre au sens large. Et on conviendra que le Limbourg n'est pas la région d'Anvers ni non plus celle de Bruges. Un seul point commun : les pistes cyclables dont il convient d'apprécier l'usage et qu'il vaut d'ailleurs mieux emprunter car la circulation automobile est partout intense.



## 4 OSTENDE-CHIMAY 195KM - 13H

Le chaînon manquant. Voici une bonne occasion de visiter le Sud-ouest et les routes des classiques flamandaises. De plus, de la mer à la campagne, il n'y a qu'un pas. Sans se fatiguer outre mesure, entre les labourés flamands et les hauteurs des Fagnes, le contraste sera cependant important. Et même si les abords du château de Beloeil vous engageait à la flânerie, la banlieue montoise derrière vous, quelques tours de manivelle vous seront nécessaires pour admirer, comme dernier cadeau, la demeure princière chimacienne.

## 5 CHIMAY-MANDERFELD 190KM - 13H

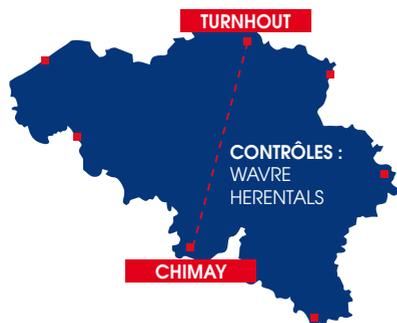
«La Wallonne» mais qu'on pourrait aussi nommer «La Verte». Du Viroin à l'Eifel, c'est une traversée tout à fait remarquable de ce que le territoire belge recèle de plus «écologique». Pas de répit non plus pour le dérailleur, évidemment.



## 6 CHIMAY-MAASEIK 190KM - 13H

La Diagonale de Belgique peut-être la plus propice à un coup d'essai, Courte distance, terrain plutôt facile et peu de problèmes d'orientation. On peut terminer par une traversée verte de la Campine si on veut bien se donner la peine de s'écarter des grandes voies rapides peu engageantes pour les cyclos.





## 7 CHIMAY-TURNHOUT

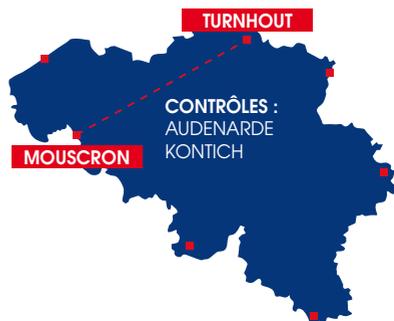
190KM - 13H

Cette Diagonale au parcours varié et plus vert que l'on pourrait le penser a priori. On peut conseiller de passer par la très belle ville de Louvain. A partir de Wavre, l'environnement est très joli si on prend la peine d'emprunter les petites routes.

## 8 MOUSCRON-TURNHOUT

175KM - 12H

Aux confins de la Wallonie, un départ dans cette ancienne cité textile, voisine directe de la Flandre et de la France, vous permettra de constater qu'on n'est pourtant jamais loin de quelque part. Une bonne initiation pour ceux que les longues distances ne constituent pas le déjeuner. Le plat pays sera bien au rendez-vous mais se déclinera différemment sous les cieux de quatre de ses provinces du Nord. Les méandres de l'Escaut auraient pu vous guider tout droit vers le quatrième port mondial et ses joailliers mais après le Pays de Waes, la Campine vous attend.



## 9 MOUSCRON-MAASEIK

220KM - 15H

Pour tout le monde, traverser la Belgique du Nord au Sud ou inversement passe bien entendu par Bruxelles. Certains seront pourtant surpris qu'avant de gagner la capitale à partir du Hainaut occidental se dresseront devant eux les Ardennes (flamandes, bien entendu). Donc même si ce parcours ne demande pas une forme extraordinaire, quelques ressources seront nécessaires pour affronter tant les longues lignes droites limbourgeoises que les reliefs bien connus des mollets flamandiers.





## 10 MOUSCRON-VIRTON

270KM - 19H

Flirter avec la France est bien ce qui vous est ici proposé. Au départ de cette cité frontalière vous pouvez de temps à autre mettre le pied à l'étranger. Tout au long de cette descente vers le Sud, vous parcourez des hameaux inconnus du grand public. Après avoir côtoyé les terrils, vous glissez dans la botte du Hainaut. Un parcours verdoyant s'offre alors à vous et tant la cité de Godefroid que les rives de la Semois ne vous laissent indifférent. Encore quelques efforts et la Gaume vous accueille pour un repos mérité.



## 11 MOUSCRON-MANDERFELD

285KM - 20H

Une autre diagonale 100% wallonne vous y est ici proposée. D'Ouest en Est ou au départ des cantons rédimés, une bonne dose d'entraînement préalable vous est cependant conseillé. Car cette traversée de la Belgique n'est pas de tout repos. Toutefois la beauté des paysages rencontrés vous enchantera au point d'en oublier la fatigue et la distance parcourue. Entre les sommets ardennais qu'il faudra graver, les contreforts de Huy et les dénivelés hennuyers et brabançons certes moins abrupts, vous admirerez une telle variété de végétation qu'elle vous laissera un souvenir indélébile.



## 12 VIRTON-MAASIEK

240KM - 16H

Se méfier du relief qui demeure soutenu jusqu'à ce que le pays de Herve soit dépassé, c'est-à-dire durant la majeure partie du parcours. On acceptera avec bonheur la perspective d'un finale en territoire hollandais en suivant le cours de la Meuse à partir de Maastricht ce qui constituera un changement agréable par rapport à la succession des escarpements et des forêts de sapins parsemant les deux premiers tiers du parcours.



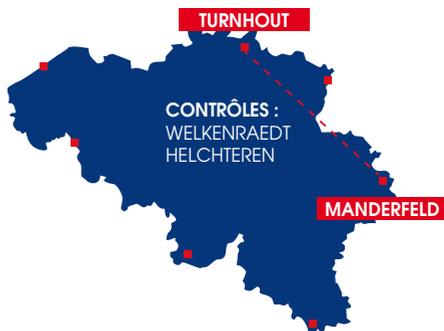


## 13 VIRTON-TURNHOUT 255KM - 18H

Une distance respectable (250 kilomètres) pour cette Diagonale intéressante au relief très varié mais pas excessif. Venant du Nord, le franchissement de la Meuse du côté de Huy marque le début de la traversée de l'Ardenne selon un axe peu usité et qui culmine sur le socle ardennais lui-même (St-Hubert - Neufchâteau) avant de retrouver la quiétude gaumaise.

## 14 MANDERFELD-TURNHOUT 195KM - 13H

On économisera ses forces avec profit durant la traversée du Limbourg. La plongée vers la vallée de la Meuse à Visé marque un changement total de l'environnement qui aboutit au franchissement du «Sommet» de la Belgique: le Signal de Botrange qui culmine à près de 700 mètres. Peut-être la Diagonale de Belgique la plus contrastée.



### 1. OSTENDE-VIRTON-MAASEIK



### 4. MOUSCRON-VIRTON-TURNHOUT



### 5. OSTENDE-CHIMAY-MAASEIK



### 2. CHIMAY-TURNHOUT-MANDERFELD



### 3. MOUSCRON-VIRTON-MAASEIK



### 6. OSTENDE-CHIMAY-MANDERFELD



### 7. MOUSCRON-MANDERFELD-TURNHOUT





# VADÉMÉCUM

## 3.8 FLÈCHES ET RELAIS DE BELGIQUE

Les Flèches et Relais de Belgique ont pour but de permettre aux cyclotouristes de partir de 11 villes différentes (une par province + le siège fédéral) vers 15 localités situées aux confins du pays.

### LES VILLES «INTÉRIEURES»

Elles ont été choisies soit pour leur proximité avec les chefs-lieux de province, soit pour être situées à l'écart des grands axes de trafic et des grandes agglomérations mais aussi par ce qu'elles sont au plus près des bassins de vie de la majc de nos adhérents.



### LES VILLES « FRONTIÈRES »

Elles ont été déterminées selon les mêmes critères mais en plus parce qu'elles sont encore desservies par une gare ferroviaire proche, lien essentiel quand on veut revenir le même jour.

Il est bien sûr possible de faire les parcours dans les deux sens.



Ce challenge engendre donc **165 POSSIBILITÉS DIFFÉRENTES** mais reste à la portée de tout cyclotouriste grâce à la diversité des distances qui sont proposées et des terrains vallonnés ou pas.

Le tableau récapitulatif des 165 possibilités de flèches n'est plus imprimé puisque le choix du trajet intermédiaire est devenu libre. Toutefois comme pour le tableau chiffré des relais ci-dessous, une distance moyenne sera « homologable » et ce tableau global sera directement fourni au candidat randonneur avec l'envoi de son 1er carnet ou sur simple demande par mail

**TABLEAU DES RÉFÉRENCES KILOMÉTRIQUES POUR LA PARTIE « RELAIS »**

Relais de Belgique (Inursion pays limitrophe autorisée)			Marge 10 %
De Panne (La Panne)	55	Ploegsteert	61
Ploegsteert	59	Antoing	65
Antoing	51	Quevy	56
Quevy	63	Couvin	69
Couvin	73	Bouillon	80
Bouillon	77	Athus	85
Athus	61	Bastogne	67
Bastogne	55	Saint-Vith	61
Sankt-Vith (Saint-Vith)	63	Kelmis (La Calamine)	69
Kelmis (La Calamine)	42	Lanaken	46
Lanaken	50	Achel-Hamont	55
Hamont - Achel	94	Kalmhout	107
Kalmhout	74	Assenede	81
Assenede	45	Knokke	50
Knokke	63	La Panne (De Panne)	69
<b>Tour de Belgique en circuit libre (les 15 relais successifs)</b>	<b>925</b>	Min - Max	<b>1018</b>

## INSCRIPTIONS

Le délégué fédéral fournira au participant contre versement de 8,00€ (sur le compte BE72 0682 5083 1216 (BIC GKCCBEBB) de la FFBC un carnet de 15 feuillets de randonnées.

Recto réservé pour les flèches et verso pour les relais soit 30 randonnées possibles.

La transmission d'une photocopie de la preuve de paiement par courrier postal ou par courriel électronique sous forme d'un fichier .jpg ou pdf pourra accélérer l'envoi des documents sous huitaine. Sinon il faut compter 3 semaines de délais administratifs surtout en période de congés. Le virement devra porter la mention « Carnet F&R » en communication.

Pour rappel le carnet n'a pas de durée de vie limitée et peut donc être utilisé plusieurs années jusqu'à ses trente pages. Toutefois il est impératif de le faire homologuer chaque année et au plus tard le 31 octobre pour clôturer le palmarès d'encodage annuel.



# VADEMEUM

## CONTRÔLES

Au minimum DEUX cachets de localités seront apposés sur le carnet lors de la réalisation d'une flèche ou d'un relais (un au départ et un à l'arrivée).

Le choix de la localité traversée à mi-parcours est désormais libre et fera l'objet d'une inscription kilométrée à l'endroit ad hoc. Les preuves peuvent être obtenues auprès des commerçants, pharmaciens ou des administrations. A défaut, pour des passages hors des heures d'ouverture, prémunissez-vous d'un petit appareil photo automatique pour faire un cliché faisant apparaître le lieu (monument marquant ou plaque de localité) ainsi que la date et l'heure de passage. Un ticket de retrait bancaire avec date et heure peut exceptionnellement aussi servir de preuve.

Pour une facilité de traitement, les détenteurs de GPS peuvent remplacer éventuellement l'apposition des cachets contrôles par une photocopie claire du parcours daté réellement effectué comme reproduit par exemple sur Garmin, Connect ou Strava). Ils devront alors mentionner le nom du fichier dans leur carnet. UNE page du carnet sera utilisée pour chaque flèche ou relais.

Les randonnées peuvent bien sûr s'effectuer dans les 2 sens.

## HOMOLOGATION

Le carnet sera envoyé pour homologation au Délégué au plus tard le 31 octobre de chaque année. La validation se voudra constructive puisque le choix de la ville intermédiaire est désormais libre comme pour les diagonales et sera déterminé par le randonneur +/- au milieu du trajet. Dès votre retour - ou au plus tard dans le courant du mois d'octobre - il vous est tenu de renvoyer vos carnets au gestionnaire pour l'homologation aux palmarès annuel et individuel global

Les frais d'envoi et de ré-envois partiels sont désormais compris dans le prix d'achat de sorte qu'il n'est plus nécessaire de joindre une enveloppe affranchie lors de la transmission du carnet. La liste des lauréats sera publiée chaque année dans la revue "Cyclo 2".

## RÉCOMPENSES

- Un superbe trophée sera octroyé au randonneur qui aura accompli 100 flèches ou 100 relais au cours de sa carrière (donc sans limite de temps) et il lui sera décerné le titre de « flécheur » ou de « relayeur Etoile ».
- Une plaquette pourra aussi être acquise par un lauréat qui aura accompli les 15 relais différents au cours de la même saison. (Tour de Belgique des relais)
- Un superbe souvenir sera offert par la Fédération au lauréat qui aura accompli les 165 flèches différentes possibles. Il n'y a pas de limite de temps pour l'obtention de ces souvenirs. Les trophées annuels FRT seront décernés au club qui aura le plus grand nombre de participations en flèches et relais (groupés) lors d'une même saison et au randonneur le plus assidu à ces deux challenges dans l'année en cours.
- Par cap de 100 randonnées FRTB au total, le membre se verra offrir un souvenir exceptionnel lors de l'AG annuelle et il sera déclaré « Randonneur Etoile », et ainsi de suite, 2\*, 3\*, etc.

REMARQUE : A tout moment de votre préparation, vous pouvez entrer en contact par mail avec le gestionnaire de dossier qui se fera un plaisir de vous donner les renseignements complémentaires souhaités. Il tient aussi à disposition des fichiers de parcours – type de la plupart des trajets.

Pour rappel, ces deux challenges comme celui des "Tours" entrent en ligne de compte pour les récompenses annuelles "Médaille fédérale" (20 randos/2.000km) et "Médaille 5.000".

## 3.9 LES TOURS DE BELGIQUE

Cette section permet à des cyclotouristes chevronnés ou pas d'effectuer **le tour complet de la Belgique en passant par des localités situées au plus près des frontières extérieures** tout en excluant le passage « à l'étranger ». A l'instar du Tour de France périphérique voisin, le cyclotouriste préparera son parcours afin de rouler au plus près des contours limitrophes.

La base de travail sera évidemment la version des Relais de Belgique mais cette fois, on maintiendra un ou plusieurs points de passage intermédiaires obligatoires afin de suivre au mieux le découpage de notre pays.

Il ne s'agit pas ici de vous obliger à chercher indéfiniment un commerce pour apposer une marque sur votre carnet mais bien de concevoir ces « Tours de Belgique » comme des voyages au cours desquels vous aurez plaisir de photographier et de nous en conter les péripéties par la suite.

Ici pas de course effrénée contre le chronomètre mais une balade que vous encadrerez de haltes « sommeil » selon vos coups de cœur. L'esprit « vélo-liberté » encore dans toute sa splendeur pour vous propulser dans un autre monde, celui de la découverte, tout en gardant deux éléments essentiels de la version de nos anciens : un circuit consécutif ininterrompu et des délais adaptés, soit des étapes d'une moyenne de 150 km pour la version randonneur et de 100 km pour la version touriste, à vous de choisir !

Vous pouvez naturellement aller plus vite mais ...

### A. TOUR DE BELGIQUE COMPLET

En passant par les 15 villes Relais pointés + localités pittoresques intermédiaires au choix (à photographier) : DE PANNE (LA PANNE) - PLOEGSTEERT - ANTOING - QUÉVY - COUVIN - BOUILLON - ATHUS - BASTOGNE - SANKT-VITH (SAINT-VITH) - KELMIS (LA CALAMINE) - LANAKEN - HAMONT - ACHEL - KALMHOUT - ASSENEDE - KNOCKE - LA PANNE (DE PANNE)

### B. TOUR DE BELGIQUE NORD « TOUR DE FLANDRE - RONDE VAN VLANDEREN »

En passant par : PLOEGSTEERT - RONSE - HOEILAART - OPHEYLISSEM - KANNE - LANAKEN - KALMHOUT - ASSENEDE - KNOCKE - DE PANNE - PLOEGSTEERT

### C. TOUR DE BELGIQUE SUD « TOUR DE WALLONIE »

Avec limite intérieure la frontière linguistique côté francophone en passant par :  
LE BIZET - MOUSCRON - WATERLOO - HÉLÉCINE - EBEN-EMAEL  
LA CALAMINE (KELMIS) - SAINT-VITH (SANKT-VITH) - BASTOGNE - ATHUS  
BOUILLON - COUVIN - QUÉVY - ANTOING - LE BIZET

Ces deux derniers tours passant transversalement au plus près de la frontière linguistique selon le côté choisi.

**INSCRIPTIONS** : Pour vous inscrire, il vous suffit de verser 8,00€ PAR TOUR sur le compte BE72 0682 5083 1216 (BIC : GKCC BEBB) de la Fédération avec la mention «Tour n°» + ville de départ.

L'envoi par e-mail de la preuve de paiement au responsable, sous forme de fichier «jpg» peut accélérer la livraison des documents.



## 3.10 LES VOYAGES ET SÉJOURS HOMOLOGUÉS

Les «voyages et séjours» sont la découverte cyclo-touristique d'une région sans désir particulier de performance en récoltant et gardant des « souvenirs » compilés dans un carnet d'homologation et dont la durée minimale est de 3 jours. 1 journée de repos est permise après 4 jours consécutifs de route.

L'hébergement sera en tout type : hôtel, camping, gîte, mobil-home, amis, habitat insolite... et à décrire dans le carnet d'homologation

### LE VOYAGE HOMOLOGUÉ

- Le voyage se déroule **entre 2 villes différentes chaque jour**, la ville d'arrivée étant celle du départ du lendemain.
- Il peut se faire en ligne ou en boucle.
- Le domicile peut être le départ et/ou l'arrivée du voyage.

Pour que le voyage soit homologué, il faut réunir les 3 conditions suivantes :

1. **Distance totale minimum à parcourir : 250 km** (sans limite maximum)
2. **Durée minimum du voyage : 3 jours** (sans limite maximum)
3. **Compléter valablement le carnet** (voir plus bas)

Note : la distance minimale peut être parcourue en une durée supérieure à 3 jours

### LE SÉJOUR HOMOLOGUÉ

- Le séjour consiste à réaliser des excursions au départ d'un même lieu de séjour, hormis le domicile.

Pour le séjour soit homologué, il faut réunir les 3 conditions suivantes :

1. **Distance totale minimum à parcourir : 250 km** (sans limite maximum)
2. **Durée minimum du voyage : 3 jours** (sans limite maximum)
3. **Compléter valablement le carnet** (voir plus bas)

Note : la distance minimale peut être parcourue en une durée supérieure à 3 jours

Remarque complémentaire : Voyage et séjour peuvent se combiner. Les 3 excursions se feront au départ de la même ville étape.

### VOYAGE & SÉJOUR GRAVEL

Si la découverte est majoritairement en Gravel, les minima sont :

- **150 km/voyage de 3 jours minimum**
- **90 km/séjour de 3 jours minimum.**

La trace GPS (carte ou fichier GPX) devient INDISPENSABLE.

Toutes les autres conditions restent identiques.



## CARNET HOMOLOGATION VOYAGE / SÉJOUR

Son but est de constituer un souvenir impérissable d'un voyage / séjour à vélo. Il est entièrement plastifié et à commander au bureau de la FFBC soit par téléphone (02/520 95 12) soit par mail (ffbc@velo-liberte.be). Son coût de 5,00eur est à verser au compte BE72 0682 5083 1216 de la FFBC. Il peut contenir 17 étapes.

Il sera complété, pour chaque étape ou excursion, à raison de 2 pages face à face :

- page de gauche : itinéraire (départ, points de passage, arrivée), kilométrage (partiel - total), observations diverses.
- page de droite : illustrations OBLIGATOIRES de l'étape : carte(s) postale(s), photo(s), ticket(s), cachets commerçant(s),....

Ce carnet d'homologation, dont la couverture sera personnalisée au nom et prénom du voyageur, à l'année et au titre du voyage / séjour donné par son auteur, est transmis pour homologation et enregistrement soit directement au responsable soit au bureau de la FFBC (FFBC - Chaussée de Bruxelles 441/5 - 7850 Enghien).

Les traces GPS (carte(s) jointe(s) à l'envoi ou fichiers GPX à télécharger ou envoyés au responsable homologation) sont des atouts précieux.

Un récapitulatif des personnes qui ont leur(s) voyage(s) / séjour(s) homologués sera publié dans le premier CYCLO de l'année suivante.

Note : plusieurs carnets peuvent être utilisés pour le même voyage / séjour si nécessaire.



### 3.11 LE BREVET DES PROVINCES BELGES - BPB

Le Brevet des Provinces Belges (B.P.B.) fut créé à l'initiative de l'Union Audax Tournai. Cédé depuis janvier 2001 à la FFBC, ce brevet vous invite à montrer que vous avez librement visité, à vélo, une province ou les 10 provinces de Belgique et Bruxelles, librement. Chaque année un challenge récompensera le club dont les membres auront fait homologuer le plus de Provinces.

**91 points de visite ont été retenus**, ils sont répartis dans les 10 provinces et à Bruxelles et permettent de découvrir des petits villages et des sites remarquables, des lieux pittoresques ou des points élevés. Il suffit de faire contrôler **une carte par Province** dans le nombre de contrôles désignés, dans l'ordre de son choix. On contrôle par apposition d'un tampon (ou d'une étiquette ou photo typique) par une maison de commerce ou une «administration».

Le B.P.B. est permanent, sans véritable limite dans le temps : pas de parcours fixes, pas de jours interdits, pas d'allure imposée, pas de délais. L'organisateur fait confiance au cyclotouriste et lui demande de bien atteindre le lieu de contrôle... à vélo ! (les B.P.B qui avaient été commencés sous l'organisation de l'Union Audax Tournai peuvent être poursuivis, grâce à la reprise de ce brevet par la FFBC). On peut aussi contrôler à l'occasion d'une randonnée officielle. La FFBC invite les organisateurs à signaler sur leurs itinéraires les points B.P.B.

Chaque carte remplie peut être renvoyée au délégué fédéral pour homologation. Avec les 11 cartes complétées, le lauréat sera repris au palmarès des BPB. Sur la base d'une justification succincte envoyée au délégué fédéral, les kilomètres parcourus dans le cadre de la visite des sites du Brevet des Provinces Belges seront pris en considération pour la médaille «5000».

Par justification succincte il faut comprendre la liste des principales localités traversées à l'occasion des parcours de liaison effectués entre les différents sites visités sur la même journée ou pour rallier un point de départ à un site, avec mention des kilomètres intermédiaires. Les parcours de liaison peuvent relier 2 sites de provinces différentes. Ils ne peuvent toutefois avoir été roulés dans le cadre d'autres randonnées officielles reprises dans les activités de la FFBC et pour lesquelles une validation des kilomètres est déjà demandée. La justification sera accompagnée de la carte de la province attestant la visite des sites BPB concernés.

Le B.P.B. est ouvert à tous les cyclos, belges et étrangers, membres ou non de la FFBC. L'inscription est permanente.

**Coût** : 6,00€ qui donnent droit :

- Petit guide explicatif,
- 11 cartes de route (1 par province + Bruxelles),
- Frais d'inscription et de timbres,

Info et renvoi des cartes terminées au siège de la Fédération .

**Souvenir** : Une plaquette originale et la carte de Belgique avec les 11 écussons des provinces peut être achetée dès la réussite de la première province ou après l'achèvement complet du brevet. Le prix est précisé avec le bon de commande des médailles et souvenir qui paraît annuellement dans le Cyclo n°1.

**Inscription** : en versant 6,00€ sur le compte BE72 0682 5083 1216 (BIC GKCCBEBB) de la FFBC, en mentionnant B-P-B + votre nom.

# VADEMEUM



## 1 ANVERS

Zandvliet  
Wildert  
Baarle Hertog  
Postel  
Tongerlo / Westerlo  
Lier  
St-Job-in't-Goor  
Beerzel  
Breendonk  
Tielen



## 2 BRABANT WALLON

Nethen  
Folx-les-Caves  
Villers-la-Ville  
Rixensart  
Ittre



## 3 BRUXELLES

Capitale  
Européenne  
Une des  
19 communes



## 4 HAINAUT

Tournai  
Mouscron  
Antoing  
Lahamaide  
Ronquières  
Montignies-S/Roc  
Beaumont  
Thuin  
Rièzes  
Boussu-Walcourt



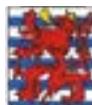
## 5 LIEGE

Blégny  
Gemmenich  
Eupen  
Mont Rigi  
Comblain-au-Pont  
Huccorgne  
Ouren  
Lierneux  
Butgenbach  
Saint-Vith



## 6 LIMBOURG

Achel  
Molenbeersel  
Meeuwen  
Zutendaal  
Boldenberg/Zolder  
Duras  
Bovenlingen/Heers  
St-Martens-Voeren  
Kessenich  
Lomme/Heide



## 7 LUXEMBOURG

Durbuy  
Rachecourt  
Bastogne  
Martelange  
Arlon  
Bouillon  
Redu  
Rochehaut  
Torgny  
Saint-Hubert



## 8 NAMUR

Spontin  
Falmagne  
Willerzie  
Cerfontaine  
Falaën  
Nismes  
Floreffe  
Grand-Leez  
Marche-les-Dames  
Rochefort



## 9 FLANDRES ORIENTALE

Poeke  
Kluisbergen  
Deurle  
St-Margriete  
De klinge  
Schoten  
Affligem/Meldert  
Rupelmonde  
Onkersele  
Rozebeke/Munkzalm



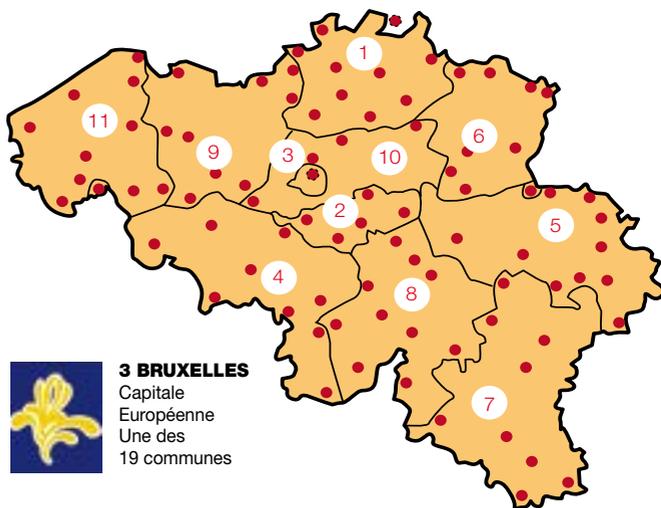
## 10 BRABANT FLAMAND

Averbode  
Grimbergen  
Keerbergen  
Bever  
Zoutleeuw



## 11 FLANDRES OCCIDENTALE

Damme  
Zillebeke  
Zwevegem  
Tiegemberg  
Poelkapelle  
Wingene  
Mont Kemmel





## 3.12 LE TOUR DES PROVINCES

Le Brevet du Tour de Provinces Belges est une randonnée cyclo-touristique qui s'effectue soit seul ou en groupe et qui vous permet de découvrir à vélo les belles régions de la Belgique.

Dix points de contrôles répartis dans chacune des 10 Provinces permettent de découvrir de petits villages remarquables, des lieux pittoresques ou des points élevés. Les Tours sont organisés, contrôlés et homologués par un groupe de travail dont le responsable est le chargé de dossier au niveau de la FFBC.



Les Tours des Provinces sont destinés à tout cyclo, membre d'une Fédération ou non, belge ou étranger. Un Tour peut s'effectuer sur une période ininterrompue allant de un à quatre jours en fonction des intérêts et des disponibilités du participant, à n'importe quelle période de l'année.

Les Tours des Provinces doivent être réalisés dans le plus strict respect de l'Éthique Fédérale. Les voitures suiveuses sont interdites, il est souhaité que le participant puisse toujours pourvoir lui-même à toutes les obligations du tour.

Le participant est considéré en excursion individuelle, il doit se conformer au Code de la Route. La FFBC décline toute responsabilité en cas d'accident et/ou incident impliquant le cycliste.

Le principe est de partir d'un endroit sur le parcours, qui vous est remis à titre indicatif, le plus proche de votre domicile, de rallier les 10 points de contrôle, de faire valider votre carnet (soit par un cachet, photo ou carte postale) et de revenir à votre point de départ sans avoir interrompu le Tour. Chaque tour des Provinces constitue une randonnée indépendante pouvant être effectué dans un sens ou dans l'autre, dans les délais impartis et sans imposition de parcours entre les 10 points de contrôle.

La Fédération fait confiance au participant et lui demande de bien atteindre les lieux de contrôle sur son parcours à vélo et sans revenir à son domicile.

Après avoir effectué le Tour d'une Province, le carnet de contrôle dûment rempli doit être renvoyé au délégué pour homologation ainsi le total des km parcourus pourra compter pour le brevet de la médaille 5000 km et octroi des points pour le challenge de régularité.

L'inscription coûte 6,00€, à verser sur le compte de la Fédération (BE72 0682 5083 1216) et donne droit à un carnet de contrôle et à un itinéraire.



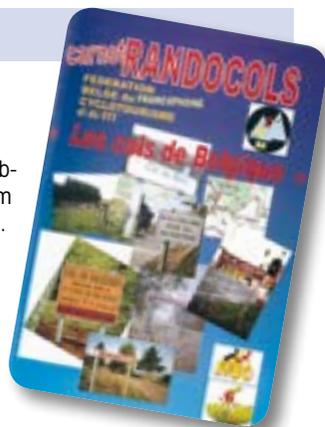
## 3.13 LES RANDOCOLS

### ORGANISATION

**Article 1 :** Une randonnée du calendrier officiel de la FFBC pourra obtenir le label randocols si son parcours passe devant au minimum un panneau de col repris dans la liste des cols belges panneautés.

**Article 2 :** Ces cols panneautés devront être mentionnés sur la feuille de route du circuit proposé et les cyclos devront pouvoir les voir lors de leur randonnée.

**Article 3 :** Les organisations devront mettre à disposition des participants à leur randonnée randocols un «carnet Randocols» pour y indiquer tous les cols belges panneautés atteints lors de ces types de randonnées. Ce carnet sera distribué par la FFBC aux organisateurs et deviendra nominatif. Les organisateurs devront compléter ce carnet de manière conforme dans les cases vierges ad hoc en y écrivant les noms des cols du jour, la date du jour et en apposant le cachet du club.



### CHALLENGE

**Article 4 :** Le challenge Randocols distribuera les récompenses suivantes :

RANDOCOLS de BRONZE	Au candidat ayant franchi 20 cols belges panneautés
RANDOCOLS d'ARGENT	Au candidat ayant franchi 40 cols belges panneautés
RANDOCOLS d'OR	Au candidat ayant franchi 60 cols belges panneautés
RANDOCOLS de DIAMANT	Au candidat ayant franchi 80 cols belges panneautés
RANDOCENTCOLS	Au candidat ayant franchi 100 cols belges panneautés

Un col ne peut être comptabilisé que s'il a été franchi dans le cadre d'une randonnée du calendrier fédéral.

**Article 5 :** La FFBC se chargera de mettre à disposition des organisateurs et des participants le plus d'informations possibles à ce sujet en fournissant sur le site internet fédéral et dans la revue la liste officielle fréquemment mise à jour des cols belges panneautés.

**Article 6 :** Il est à noter que ces cols panneautés le sont officiellement, ayant été reconnus par arrêté communal et installés par les soins des communes. Un col muni d'un panneau ne suivant pas cette voie officielle ne pourra pas être comptabilisé dans les résultats.

Le site de référence des cols belges reconnus est  
<http://danielgobert.free.fr/webcolbel/indexcolbel.htm>

## 4.1. FÉDÉRER LE VTT au sein de notre Fédération

### INTRODUCTION : LE « CHOC » CARTE SUR TABLE !

**Participer à une randonnée VTT, organiser un VTT, fédérer un vététiste, ne sont-il pas les objectifs premiers de notre Fédération Vélo-Liberte.be ?**

Nous entendons régulièrement ces quelques commentaires envers les vététistes et inversement envers les cyclos sur notre pratique du vélo de loisir prôné par votre Fédération : « Pourquoi n'y a t'il pas de challenge VTT au sein de la Fédération? » « Pourquoi la Fédération ne soutient pas les clubs VTT pour leur randonnée plus fastidieuse à organiser qu'une randonnée cyclo ? » « Pourquoi les vététistes ne se fédèrent pas entre eux ? » et parfois même dans notre volonté de fédérer nous entendons aussi : « il n'y a qu'à regarder la moyenne d'âge des pratiquants CYCLO » « l'ambiance n'est pas la même sur une rando cyclo ou VTT » « La Fédération vieillit, les challenges n'intéressent pas les vététistes »...

Des questions un peu dures à encaisser alors nous allons tenter d'y répondre avec notre connaissance des clubs et notre pratique du terrain actuel afin de l'introduire au Vademecum de votre Fédération et de mieux comprendre les services rendus par nos clubs FFBC. D'autant plus que nous entendons également « Rien de tel que sortie cyclo en milieu de semaine pour arriver en forme à la rando VTT du weekend » ... **Et le débat est lancé!**



### MOTIVATION :

**Petite pique de rappel décrite en page 4 de ce vademecum** (§ Le cyclotourisme et le VTT loisir... un art de vivre), **MAIS oui le VTT a ses propres règles.**

Contrairement à la route, le VTT se pratique sur des chemins étroits campagnards, souvent forestiers et parfois sablonneux. Ces chemins ne favorisent pas forcément l'esprit d'équipe qui les animent comme dans un peloton cyclo !

Inutile de vous dire que la technique n'est profondément pas la même et c'est le terrain de jeu qui sera le premier facteur de réussite d'un groupe sans parler de météo, de matériel, de distances et de dénivelés importants. Simplement un groupe constitué dont un ou plusieurs chefs de file qui, tout en proposant une trace, pourront subvenir au besoin des pratiquants moins expérimentés ou plus ou moins en difficulté en fonction du terrain. Ces guides ou « maitres de club » assureront votre découverte de chemins inexplorés dans le respect des zones privées traversées, dans votre région ou autre province et pays choisis.

Le pratiquant n'est fondamentalement pas attaché à quelques sortes de brevets ou challenges prédéfinis. Il sera orienté vers le défi et le dépassement de soi car les difficultés qui lui sont proposés sont nombreuses : les zones de single track sur des chemins vierges de tout passage, en fonction de terrains secs ou humides, traversées de gués asséchés ou boueux, sols empierrés ou sablonneux, etc ... et le second paramètre qui s'annonce est le dénivelé plus ou moins important de la randonnée. Qui n'a pas envie de se lancer le défi d'une longue distance avec un dénivelé important ? Afin de constituer ou de renforcer un groupe, le paramètre à ne pas négliger est la distance choisie. Et c'est votre état de forme qui va en décider, personne d'autre ne le fera à votre place!

Donc votre attente envers une structure ou alors un club ne se veut pas individuelle à première vue, la preuve, se baser sur l'expérimentation de votre partenaire est un atout à la réussite de votre défi.

Le vététiste s'en ira à la recherche d'autres pratiquants afin de leur faire partager ses circuits et surtout en retour d'en découvrir d'autres. Son esprit de découverte ne se contentera pas d'améliorer simplement une performance sur un tronçon connu mais de le partager et parfois inconsciemment de lancer le défi à son compagnon de chemins.

## **CONCLUSION : Au final, la ressemblance de l'objectif, n'est il pas le même en cyclo ou en VTT ?**

Son état de forme et ses connaissances du terrain aboutissent à une individualisation du vététiste, seul maître de sa machine. MAIS les défis à la base individuels se partagent aisément en groupe : l'apparition des GPS et enregistrement des zones « STRAVA » permettront de se comparer et de jouer avec ses partenaires.

La découverte de régions et terrains de jeu nouveaux est inexhaustive : en plaine comme en montagne, sur route ou en forêts, par temps sec ou humide. Tout cela ne constitue t'il pas un challenge en soi ? Pourtant le vététiste n'adhère pas aux challenges ?

## **Ce sont ces différences et ce challenge pour lesquels la FFBC se veut ouverte à de nouveaux clubs 100% VTT.**

Si il y a une demande vers la Fédération, celle-ci a également des attentes par rapport aux clubs qui veulent la rejoindre et c'est dans cet esprit que la Fédération soutien et développe le VTT, maintenant et pour les années à venir.

- Une randonnée VTT est avant tout un moment de grande convivialité et le club organisateur se montrera accueillant en appliquant entre autres des prix maximum démocratiques proposé par la FFBC afin de rendre à sa juste valeur le travail des organisateurs sous d'autres horizons.
- Pour ce faire, la FFBC s'engage à promouvoir les randonnées club aux travers ses nombreux supports de communications : revue trimestrielle PASSION VTT / site internet [velo-liberte.be](http://velo-liberte.be) / Newsletters / Evénements fédéral / calendriers / ... Afin de valoriser une communauté VTT Vélo-liberté, la Fédération propose du matériel visuel sur le site des randonnées inscrites au calendrier FFBC
- La Fédération assure une couverture d'assurance envers l'organisateur et envers les pratiquants qui s'inscrivent à votre club. Là aussi, il faut reconnaître que le vététiste épris de liberté en pleine nature n'a que faire de ces dispositions. Cependant rien de tel que de rouler assuré et la Fédération ne fait pas d'exclusion. Egalement elle permet d'assurer en « membre d'un jour » tout pratiquant à votre randonnée. C'est pourquoi les affiliés Vélo-Liberté ont un tarif préférentiel de 1,50eur/personne. Qu'on se le dise et si les clubs VTT acceptent de jouer ce jeu, il sera facile de trouver de nouveaux membres pour votre club.



- Proposer un guide pratique d'organisation de randonnée VTT, ouvert à toutes les questions personnelles, afin de faciliter la mise en place de vos manifestations : contact suivant les réglementations privée et communale pour l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités communales, du DNF – Département Nature et Forêts, des zones du cantonnement traversées, etc...
- Promouvoir le sport santé sur les petites distances familiales et découvertes comme sur les grandes : VTT, VTC, VTTAE, raids, marathons, endurance, Gravel (une application mixte entre VTT et cyclo-tourisme), .....
- Défendre la charte de la MBF-Belgium afin d'être plus proche de la nature et surtout de faire prendre conscience à nos membres son plus grand respect.

Grâce à nos nombreux clubs installés à travers toutes les provinces, l'avantage d'un membre fédéré sera de retrouver à travers tout le pays ce même esprit qui nous anime tout en lui permettant de découvrir toute la beauté différente de nos régions. Vu toutes ces contraintes actuelles et à venir, il est plus que nécessaire que le VTT soit représenté par une Fédération Vélo- Liberté digne de ce nom afin de lui assurer une longue vie !

## 4.2. LES ACTIVITÉS A LA FFBC : QUE PRATIQUER ?

### DEFINITIONS (Wikipedia) et ADAPATATION « NO COMPETITION ».

- **LA RANDONNÉE VTT ET VTC** : proche de la randonnée pédestre mais à vélo, la randonnée VTT est sans doute la pratique la plus populaire du Vélo Tout Terrain et du Vélo Tout Chemin. Il s'agit de se promener de façon plus ou moins sportive sur des chemins variés. Il existe un grand nombre de circuits de randonnée permanents balisés, ainsi que des randonnées ponctuelles organisées par des clubs ou des associations.

C'est là que les clubs de la Fédération excellent par le nombre de ses organisations : kilométrages de 15/30/45 & 60 km, découvertes de sentiers forestiers et campagnards, traversée de villages, passage à gués, ... Aussi les clubs seront attentifs aux ravitaillements bien fournis au bon kilométrage selon la distance du jour, bike-wash, douches pour le pilote.... autant de services rendus au participants.

Et surtout une convivialité à l'arrivée car un dimanche matin n'est-il pas bon de se défouler avant de prendre l'apéro ? Et de partager, se remémorer et parfois râler sur des passages un peu trop techniques, des singles track poussés ou des descentes à grande vitesse ...

La fierté d'avoir faite telle montée le c.. sur la selle !





## • LE CROSS-COUNTRY VTT, PARFOIS NOTÉ XC OU X-COUNTRY :

Par définition : **le crosscountry VTT** consiste, pour tous les coureurs qui s'élancent en même temps, à effectuer un certain nombre de tours d'un circuit aux terrains variés, le plus vite possible. Le classement s'effectue sur l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Les épreuves de crosscountry pour hommes duraient environ 2 heures originellement pour une distance variant autour de 40 km. Les courses pour femmes et jeunes sont plus courtes. L'entrée du VTT comme compétition olympique a profondément modifié la discipline. Les distances de course et les circuits sont de plus en plus courts. Les circuits comportent des ascensions plus courtes ce qui réduit les opportunités de creuser des grands écarts.

Le cross-country peut parfois prendre la forme de courses axées sur l'endurance où la durée devient le facteur déterminant et pouvant se dérouler durant jusqu'à 24h. Ces compétitions se pratiquent en équipes ou individuellement, avec pour objectif d'effectuer le plus grand nombre de tours d'un circuit dans le temps imparti.

**LA FFBC NE PRÔNE PAS LA COMPÉTITION MAIS LE VTT LOISIR ET LA DÉCOUVERTE DE NOS BELLES RÉGIONS. A vous de vous fixer vos objectifs : vitesse et rendement ou promenade et découverte...**

L'un n'empêchant pas l'autre, ce sera votre «propre» objectif selon votre état de forme du jour qui vous fera aller au bout de votre randonnée. Mais surtout passer en mode «randonnée» développé ci-dessous. De plus en plus d'endurances prennent un côté plutôt convivial que réellement sportif et que de ce fait elles deviennent de plus en plus prisées par nos membres FFBC.

- **LE RAID ET LE CROSS-COUNTRY MARATHON:** le **Raid** basé sur le dénivelé est considéré et réputé pour ses parcours techniques et physiques, ses paysages hors du commun avec ses longues descentes et montées se trouvent de préférence en montagne. Le Dénivelé de la course est de plus de 3000 D+, jusqu'à... «beaucoup plus». Cette course s'adresse aux pilotes ayant une très bonne condition physique.

Et dans notre «plat pays», il est difficile de trouver de tels dénivelés. Cependant quelques clubs FFBC ont retrouvés leurs manches et vous proposent des marathons longue distance. Ces «Raids» se déroulent sur une journée, sur une distance à partir de 80 km. Ces épreuves sont proches du «cross-country marathon» (voir ci-dessous). Les terrains de jeux sont bien nos vertes vallées et collines : Vallée de la Semois, de Lesse, en Province de Luxembourg, Vallée de l'Ourthe en Province de Liège et vallée du Bocq en Province de Namur sont les terrains choisis par nos clubs pour vous proposer des dénivelés importants. Il vous faudra alors vous lancer le défi de réaliser telle distance parfois sous des températures extrêmement chaudes et parfois sur des sols humides, voire boueux ce qui rendra votre randonnée très pénible...

Mais le but sera de la terminer !



Quant au **cross country marathon** il est lui basé sur la distance, c'est là que nos clubs sont spécialistes. Ils vous proposeront un terrain de jeu ludique, sportif, ... Le pilote et son équipement doivent être cependant irréprochables car vous en aurez pour plus de 4h de VTT.

- **LES « ENDURANCES VTT »** : Pour ceux qui ne l'ont pas encore pratiquée, il s'agit d'une organisation qui se déroule sur un circuit fermé et privatisé (un bois ou autre domaine privé) et dont le but est de permettre aux participants de parcourir un maximum de kilomètres (des tours de circuit) en un laps de temps déterminé à l'avance (deux, trois, quatre, six heures, voire plus), en solo ou en équipe (dont le nombre maximum de membres est précisé par l'organisateur).

Le principe est que tous les participants munis d'un dossard (solo et/ ou équipe) s'élancent en même temps sur le circuit, l'organisateur se charge ensuite d'effectuer un comptage qui permettra d'annoncer à chacun le nombre de tours et donc de kilomètres qu'il aura parcouru. Les organisateurs remettront éventuellement des récompenses aux participants en fonction du nombre de tours effectués et selon les catégories d'âge et de sexe. Ces organisations admettent la participation des jeunes et des moins jeunes, des familles, etc... inutile de dire que l'ambiance autour des circuits est conviviale !

Etant donné les difficultés parfois rencontrées par les organisateurs afin de réunir l'ensemble des autorisations nécessaires à la mise en place d'une randonnée en circuit ouvert, nous constatons un accroissement du nombre de randos d'endurance et il est donc normal que la Fédération s'ouvre à ce genre de pratique pour le VTT.

Nous voulons ici sensibiliser les affiliés et les clubs organisateurs par rapport à l'esprit dans lequel ce genre de manifestations doit se dérouler, afin de préserver le respect de la philosophie de notre Fédération, celui de la convivialité et du vélo-liberté. SELON LA PHILOSOPHIE DE NOTRE FÉDÉRATION, NOTRE PRATIQUE DU VÉLO DE LOISIR NE PEUT ABOUTIR À UNE COMPÉTITION AVEC L'ÉTABLISSEMENT DE CLASSEMENTS INDIVIDUELS METTANT EN EXERGUE LA PERFORMANCE. La seule compétition que nous admettons est celle que l'on engage envers soi-même. Il est donc tout à fait normal que nous acceptions ce genre d'organisations dans le calendrier fédéral pour autant qu'elles aient pour objectif de donner l'occasion aux participants de se défouler voir de se surpasser en toute sécurité et dans la convivialité.

Concrètement, nous pouvons accueillir des organisations dont l'objectif est de parcourir un maximum de tours sur un circuit fermé, que cela soit en solitaire ou par équipe. Par contre, nous ne pouvons accepter des organisations avec des chronométrages électroniques réalisés par des professionnels (chrono avec puces) et dont l'objectif est d'établir des classements individuels qui mettent en exergue la performance chronométrée. Il va de soi qu'il est demandé aux participants d'adopter un comportement fairplay dans la convivialité.

C'est à ces conditions que la Fédération peut accepter de couvrir ses affiliés et les clubs organisateurs pour ce genre de pratique. Nous ne manquerons évidemment pas de promouvoir vos organisations via nos réseaux.

- **LE VTTAE - VÉLO TOUT TERRAIN À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE** : Grâce à l'assistance électrique, une nouvelle philosophie du VTT voit le jour en ne supprimant pas l'effort à fournir mais en le replaçant à sa juste place qui n'est pas forcément le seul centre d'intérêt. Vu le succès tant attendu et grâce à une technique arrivée à maturité (même si nous sommes encore loin d'avoir tout vu) mais également et surtout de par les débats qu'il crée autour de la discipline proprement dite, le vélo électrique est devenu un très beau sujet de réflexion !

# VADÉMÉCUM



Si de par sa nature le vélo est un engin mû par l'énergie humaine, l'assistance électrique pouvait en toute logique ne pas convaincre les puristes vu l'excès de poids engendré et surtout la faible autonomie des premiers modèles commercialisés. Aujourd'hui avec l'arrivée des nouvelles technologies en matière de moteur et batteries, le surcroît de poids et d'inertie du vélo fait réfléchir bon nombre d'adeptes qui envisagent de repousser leurs limites humaines en consacrant leurs efforts au côté ludique du VTT.

Pour résumer au plus court, les utilisateurs de VTTAE vous diront : « Pourquoi souffrir alors que l'on peut éviter ça ? » Ce point de vue se verra fortifié si l'utilisateur n'est plus capable pour quelque raison que ce soit de pratiquer la discipline de manière musculaire et surtout lui permettra de continuer à prendre du plaisir avec ses petits camarades de jeu qui auront pu préserver une certaine santé !

Si tout s'arrêtait là, cette nouvelle discipline ne serait en fait qu'une certaine évolution technique et ne poserait à première vue aucun souci. Par contre, elle ouvre les portes du VTT à de nouveaux adeptes et comme ce fut le cas avec l'arrivée de l'enduro et l'approche de la discipline proprement dite avec pour conclusion de bousculer les « bonnes vieilles habitudes »...

Du côté des défenseurs du vélo à propulsion humaine, les points de vue sont nettement plus nombreux et partent un peu dans tous les sens ce qui est très loin de faciliter le débat ! Tout d'abord d'un point de vue éthique, nous nous retrouvons à l'opposé des valeurs propres du VTT qui résident dans la découverte de la nature de la façon la plus simple et la plus discrète possible via une activité sportive. Certes le VTTAE ne représente pas l'idylle écologique avec des batteries remplies de produits chimiques mais c'est principalement l'approche du milieu naturel et la valeur sportive de l'effort en lui-même qui sont remises en cause par bon nombre de pratiquants.

Si l'on parle bien d'assistance électrique et non d'e-bike, celle-ci ne supprimera pas l'effort à fournir mais le remettra à sa juste place qui n'est pas forcément celui de faire tourner les jambes et de ce fait ce sera toute la philosophie de la pratique du vélo qui changera avec une plus grande concentration sur le pilotage.

Sans vouloir entrer dans de grandes théories qui nous éloigneraient de nos sentiers, le mot « effort » pourrait se résumer en matière de vélo à un comparatif entre individus les obligeant à la souffrance alors qu'il n'en est rien dans la vie de tous les jours et que celui-ci pourrait tout simplement être remplacé par « plaisir » qui correspondrait beaucoup mieux aux attentes réelles des vététistes que nous sommes.

La cohabitation ne pourra se faire correctement que si chacun y met du sien et adopte un comportement responsable.

Comme vous pourrez le remarquer, le débat est loin d'être clos, et on ne peut ignorer à l'heure actuelle que le VTTAE peut représenter un danger pour l'image du VTT en général non pas de par sa conception mais uniquement par le fait qu'il engendra encore une plus grande concentration de vélos dans la nature déjà bien encombrée ! De bonnes bases et réflexions sont posées, on se doit d'être vigilant quant à son développement et cadrer certaines choses comme on a su le faire avec la pratique du Freeride par exemple et ensuite de l'Enduro où l'on avait pu entrevoir quelques comportements peu exemplaires de la part d'une minorité d'utilisateurs.

Sources d'infos :

<https://www.codezero.fr/et-si-le-velo-electrique-impactait-le-marche-de-la-moto/>

<https://www.codezero.fr/velo-electrique-philosophie-de-leffort/>

<https://www.velochannel.com/le-vtt-a-assistance-electrique-une-reelleproblematique-32274>



## 4.3. Comment attirer les novices au VTT?

**Comment amener les membres d'une famille qui se tourne vers notre sport nature à faire un randonnée VTT telle que nous la concevons ? La course au dénivelé doit être mise de côté. Un VTT familial ne doit pas compter de zones techniques et difficiles (singletrack, descente dangereuse, voie rapide, ...).**

### **RÉFLEXION FAITE, UNE FAMILLE EST COMPOSÉE DE PARFAITS NOVICES :**

Les « familles » n'ont probablement pas le matériel que nous avons, encore moins la même technique qu'un vétériste averti donc les chemins empruntés doivent être réduits au moindre obstacle possible.

Question ouverte : *Certains parcours que l'on appelle « petite distance » ne sont-ils pas trop difficile à la pratique du VTT pour ces personnes ?*

**LA RÉFLEXION ABOUTI SUR LA DÉNOMINATION D'UN VÉLO TOUT CHEMIN FAMILIAL OU PLUTÔT DE PRIVILÉGIER UN PARCOURS « DÉCOUVERTE » DE MAXIMUM 10 À 15 KM UTILISANT DES CHEMINS ET SENTIERS LARGES ET SANS OBSTACLE.**



Le but étant de les rassurer sur notre pratique « découverte » loin des photos que l'on peut voir dans les magazines mais qui demande une certaine connaissance. Leur appréciation en dépendra de l'effort demandé à la réalisation de ce parcours.

Une première randonnée réalisée, le coté technique et «fun » du VTT arrivera sur une deuxième expérience qui leur sera proposé sur d'autres parcours comme nous savons les faire actuellement.

Les différentes pistes élaborées débouchèrent finalement vers un système de labellisation de ces randonnées : «**Label Rando DécouVerte**» ou «**La belle VerTte**» afin de proposer de venir découvrir une région en famille non plus avec un VTT dit familial qui fréquemment est trop pénible pour les membres qui n'ont aucune pratique mais bien par un parcours VTC un peu à l'image du Beau Vélo de la RTBF : un halage ou tout autres sentiers agréables est préférable afin de découvrir le sport nature.

L'idée étant de trouver une organisation par Province et de les mettre en relation lors d'une promotion commune réalisée par la Féd. Pour votre info, la FFCT a créer une charte « **Verte Tout Terrain** » qui sera examinée par notre Fédération afin de créer les bases de la notre et la soumettre à nos clubs...

**POUR CELA NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE INTERVENTION ET L'INVESTISSEMENT DE NOS CLUBS COMPÉTENTS.**

Affaire à suivre donc ... Appel lancé !



*En famille*

*En groupe*

## 5. LES RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES

### 5.1 LES MÉDAILLES

Conservez un excellent souvenir de votre saison et décrochez une médaille ou un trophée fédéral.

#### **FACILE D'ÊTRE LAURÉAT ! COMMENT FAIRE?**

Il vous suffit de vous inscrire aux randonnées du calendrier fédéral avec votre carte de membre et le système d'enregistrement par lecteur code-barres fera le reste.

**Chaque fois que vous participez à une organisation fédérale, elle est prise en compte pour la médaille fédérale.**

L'enregistrement informatique constituera la preuve de vos réussites et vous permettra de devenir lauréat fédéral en fin de saison.

Voici les multiples trophées que vous pouvez obtenir... à la force des mollets !

#### **LA FÉDÉRATION A TENU À RÉCOMPENSER PARTICULIÈREMENT :**

- Les jeunes, en offrant **gratuitement** la médaille «Espoir fédéral»
- Les fidèles de la médaille fédérale, en remettant **gratuitement** un splendide trophée aux membres qui sont lauréats «médaille fédérale» pour la dixième fois. Un souvenir inoubliable !
- Les randonneurs fidèles aux BRM ou BRB via la médaille «Super Randonneur» offerte **gratuitement**.

#### **CONDITIONS D'OBTENTION DES MÉDAILLES FFBC :**

##### **ESPOIR FÉDÉRAL**

- Avoir moins de 15 ans au 31 octobre de la saison
- Réussir au moins 12 brevets différents inscrits au calendrier fédéral;
- Pas de distance exigée.

N.B. : Ce trophée est gratuit pour les membres FFBC.

##### **MÉDAILLE FÉDÉRALE**

#### **CATÉGORIE HOMMES ET DAMES :**

- Avoir 15 ans et plus au 31 octobre de la saison,
- Réussir au moins 20 randonnées différentes inscrites au calendrier fédéral,
- Comptabiliser au moins 1.600 km roulés lors de randonnées du calendrier fédéral.  
(les Diagonales, Tours, Relais et Flèches de Belgique sont considérés comme faisant partie du calendrier fédéral).

**LES MEMBRES QUI SERONT LAURÉATS "MÉDAILLE FÉDÉRALE" POUR LA DIXIÈME FOIS SE VOIENT OFFRIR GRATUITEMENT UN SPLENDIDE TROPHÉE.**



## MÉDAILLE DE CYCLOTOURISTE COMPLET

Pour obtenir cette médaille, il faut totaliser au moins 3.500 km dans les brevets du calendrier FFBC et avoir participé durant l'année à :

- une randonnée du calendrier FFBC dans 5 provinces belges,
- une Flèche ou un Relais de Belgique,
- une Diagonale de Belgique,
- un Brevet Cyclo-Côteur,
- un Brevet à Dénivelé,
- un des circuits du BAR (Brevet Ardennais du Randonneur),
- un Tour de Province Belge,

N.B. : Toutes ces randonnées doivent être différentes.

## MÉDAILLE 5.000 KM

Tout cyclo, lauréat de la "Médaille Fédérale" ou de la médaille "Cyclotouriste Complet", et qui aura accompli dans l'année un minimum de 5.000 km de brevets en Belgique ou à l'étranger, pourra obtenir la "Médaille 5.000".

Pour les organisations hors calendrier, il suffit au candidat de faire la preuve de la réussite de ces brevets au moyen des cartes de route homologuées. Pour la prise en considération de celles-ci dans son palmarès annuel, il en communique la liste au moyen d'un tableau selon le modèle repris au calendrier fédéral et accompagné des cartes homologuées (ou autres preuves) au secrétariat de la FFBC. Les randonnées permanentes sont considérées comme des randonnées hors calendrier (mais déclarées et agréées par un club et inscrites parmi les randonnées permanentes sur le site [velo-liberte.be](http://velo-liberte.be)). Elles doivent faire l'objet d'une comptabilisation détaillée et justifiée suivant les principes décrits ci-avant.

La médaille 5.000 km est personnalisée avec indication du kilométrage accompli.

## MÉDAILLE DE «L'ORDRE DU VÉLO».

### 1) CHEVALIER DE L'ORDRE DU VÉLO

Devient Chevalier de l'ordre du vélo le cyclotouriste qui a accompli 100.000 km de randonnées homologuées suivant les principes de la médaille 5.000 km.

### 2) CHEVALIER DE L'ORDRE DU VÉLO – PALME D'ARGENT

Devient Chevalier de l'ordre du vélo avec palme d'argent le cyclotouriste qui a accompli 160.000 km de randonnées homologuées suivant les principes de la médaille 5.000 km

### 3) CHEVALIER DE L'ORDRE DU VÉLO – PALME D'OR

Devient Chevalier de l'ordre du vélo avec palme d'or le chevalier avec palme d'argent (160.000 km) qui en plus fait partie ou a fait partie au moins du Conseil d'Administration d'un club (càd qui figure ou a figuré parmi les membres du Comité renseigné à la FFBC).

### 4) OFFICIER DE L'ORDRE DU VÉLO

Devient Officier de l'ordre du vélo le cyclotouriste qui a accompli 200.000 km de randonnées homologuées suivant les principes de la médaille 5.000 km

## 5) OFFICIER 1<sup>ère</sup> CLASSE DE L'ORDRE DU VÉLO

Devient Officier 1<sup>ère</sup> classe de l'ordre du vélo l'Officier (200.000 km) qui en plus fait partie ou a fait partie au moins de l'Administration d'un club (càd qui figure ou a figuré parmi les membres du Comité renseigné à la FFBC).

## 6) COMMANDEUR DE L'ORDRE DU VÉLO

Devient Commandeur de l'ordre du vélo l'Officier (200.000 km) qui en plus est membre ou a été membre d'un Comité provincial ou fait partie du Conseil d'Administration de la Fédération.

Il n'y a pas de délai imposé pour l'obtention de ces médailles. Tous les kilomètres homologués dans le cadre des activités FFBC (voyages, séjours, diagonales, etc.) entrent en ligne de compte. Chaque année, les kilomètres ainsi homologués sont additionnés au cumul de l'année précédente.

## MÉDAILLE CYCLO-CÔTEUR

Il n'y a pas de limite de temps pour l'obtention des différentes distinctions, ce challenge est cumulatif. Il y a lieu d'additionner année après année les randonnées afin d'obtenir les différents trophées.

### 16 niveaux de distinction :

3 randonnées	<b>GENTIANE*</b>	60 randonnées	<b>GENEPI</b>
6 randonnées	<b>ALPAGÉ</b>	70 randonnées	<b>ASTER</b>
10 randonnées	<b>REFUGE</b>	80 randonnées	<b>BOUQUETIN</b>
15 randonnées	<b>CHAMOIS</b>	90 randonnées	<b>ISARD</b>
20 randonnées	<b>CONDOR</b>	100 randonnées	<b>GRAND TETRAS</b>
30 randonnées	<b>NEVE</b>	115 randonnées	<b>MORRAINE</b>
40 randonnées	<b>MARMOTTE</b>	130 randonnées	<b>GLACIER</b>
50 randonnées	<b>EDELWEISS</b>	150 randonnées	<b>AIGLE ROYAL</b>

\* il faut 3 randonnées différentes pour obtenir le niveau Gentiane

## MÉDAILLE "BREVET À DÉNIVELÉ"

Il n'y a pas de limite de temps pour l'obtention des différentes distinctions, ce challenge est cumulatif. Il y a lieu d'additionner année après année les randonnées afin d'obtenir les différents trophées.

### 7 niveaux de distinction :

MÉDAILLE de BRONZE	Pour l'HUMBLE cyclotouriste qui s'est élevé de 15.000 m
MÉDAILLE d'ARGENT	Pour le RESPECTABLE cyclotouriste qui s'est élevé de 30.000 m
MÉDAILLE d'OR	Pour le GLORIEUX cyclotouriste qui s'est élevé de 50.000 m
MÉDAILLE de DIAMANT	Pour l'HONORABLE cyclotouriste qui s'est élevé de 100.000 m
MENTION SPÉCIALE	Pour le VÉNÉRABLE cyclotouriste qui s'est élevé de 200.000m
MENTION EXCEPTIONNELLE	Pour le L'EXTRAORDINAIRE cyclotouriste qui s'est élevé de 350.000 m
MENTION HORS NORMES	Pour le LÉGENDAIRE cyclotouriste qui s'est élevé de 600.000 m



## MÉDAILLE SUPER RANDONNEUR

Le randonneur membre de la FFBC qui, durant la saison, a effectué la série des brevets BRB ou BRM 200, 300, 400 et 600 km repris dans le calendrier de la FFBC ou hors calendrier FFBC, et dont les cartes de route des brevets précités ont été homologuées soit par la FFBC soit par l'Audax Club Parisien (propriétaire des brevets BRM) se voit offrir, gratuitement, la médaille « Super Randonneur ». A cette fin, le randonneur qui a roulé des BRM hors calendrier FFBC communiquera au délégué fédéral (via le site [cyclo.be](http://cyclo.be) ou par courrier postal), dans le délai de 30 jours après sa participation, les dates et lieu de ses brevets ainsi que le numéro d'homologation attribué par l'ACP.





## 5.2. LES TROPHÉES SPÉCIAUX

### TROPHÉE DES DIAGONALES DE BELGIQUE

Une plaquette héraldique est délivrée aux randonneurs qui auront accompli avec succès une Diagonale de Belgique.

Quatorze plaquettes différentes, formant un joli ensemble, sont donc délivrées à tout diagonaliste de Belgique qui aura accompli avec succès les quatorze Diagonales de Belgique.

Le lauréat des quatorze diagonales qui aura souscrit à l'achat des neuf plaquettes, se verra offrir par la FFBC le support plaquettes.

### TROPHÉE DES FLÉCHES, RELAIS ET TOURS DE BELGIQUE

Le randonneur qui aura le plus de participations sur l'année dans les FRTB se verra remettre un magnifique trophée.

### CLASSEMENT BRM-BRB INTER-SAISONS

La FFBC comptabilise les kilomètres des brevets BRB ainsi que ceux des BRM et RM organisés par des clubs étrangers et homologués par l'Audax Club Parisien et de PARIS-BREST-PARIS Randonneurs pour chaque randonneur membre de la FFBC. Cette comptabilité est tenue par le délégué fédéral sur la base des demandes d'homologation de BRB introduites par les organisateurs et sur la base des informations qui lui sont communiquées par les randonneurs ayant roulé des brevets hors calendrier FFBC.

Cette comptabilité court sur une période de 4 ans. Chaque période débute l'année qui suit l'année de PARIS-BREST-PARIS Randonneurs et se termine l'année du PARIS-BREST-PARIS Randonneurs suivant (ex. 1996-1999, 2000-2003, 2004-2007, etc.).

**Les ex-aequo seront départagés dans l'ordre des distances décroissantes des brevets BRB, BRM et RM homologués et du nombre de brevets accomplis pour chacune de ces distances en cas de nouvelle égalité (ex : 1.200 km pour 4 cyclos. 1er = 2 x 600 km ; 2e = 3 x 400 km ; 3e = 2 x 400 km + 2 x 200 km ; 4e = 6 x 200 km).** A la fin de la période de 4 ans, les trois premiers randonneurs de ce classement inter-saisons se verront offrir, **gratuitement**, un souvenir digne de leur régularité. Les BRM homologués à l'étranger doivent impérativement être déclarés par écrit au **délégué fédéral** par chaque lauréat (pays, date, club, distance) au plus tard dans les 30 jours calendrier de leur accomplissement. Après ce délai, ils ne seront plus pris en considération (le but est de faire vivre «en direct» ou presque, le classement en cours via internet, d'où la nécessité de délais très courts).

Le non-paiement de la cotisation annuelle pendant une saison provoque l'annulation du kilométrage des brevets BRB, BRM et RM déjà enregistré dans la période en cours.

### RANDONNEUR DE L'ANNÉE

Même réglementation pour la comptabilisation des kilomètres que pour le classement BRB, BRM et RM inter-saisons, mais la période prise en considération est limitée à l'année en cours. Le titre de "RANDONNEUR DE L'ANNÉE" sera attribué au premier du classement et un souvenir lui sera offert par la Fédération.



# VADÉMÉCUM

## 6. LES RÉCOMPENSES "CLUB"

### COUPE MARIANI

Cette coupe sera remise au club FFBC comptant le plus grand nombre de lauréats "Médaille Fédérale", "Médaille Cyclotouriste complet" et "Espoir Fédéral". Le nombre de kilomètres accomplis par les lauréats dans le cadre des brevets fédéraux servira, éventuellement, à départager les clubs classés ex-aequo.

### COUPE DES DIAGONALES DE BELGIQUE

Chaque année, cette coupe sera remise au club FFBC dont les sociétaires auront cumulé le kilométrage le plus élevé sur les parcours des Diagonales de Belgique.

### COUPE DES FLÈCHES, RELAIS ET DES TOURS DE BELGIQUE

Chaque année, cette coupe sera remise au club FFBC dont les sociétaires auront cumulé le plus grand nombre de participations sur les parcours des Flèches, Relais et Tours de Belgique.

### COUPE DES BREVETS A DÉNIVELÉ

Chaque année, trois coupes seront remises aux trois premiers clubs FFBC dont les sociétaires auront cumulé le plus grand de mètres de dénivelé durant la saison écoulée.

### COUPE CYCLOTOURISTE COMPLET

Ce trophée sera remis au club FFBC qui, pour la saison écoulée, compte le plus grand nombre de lauréats "cyclotouriste complet".

### COUPE BREVET DES PROGRESSIONS FÉDÉRALES

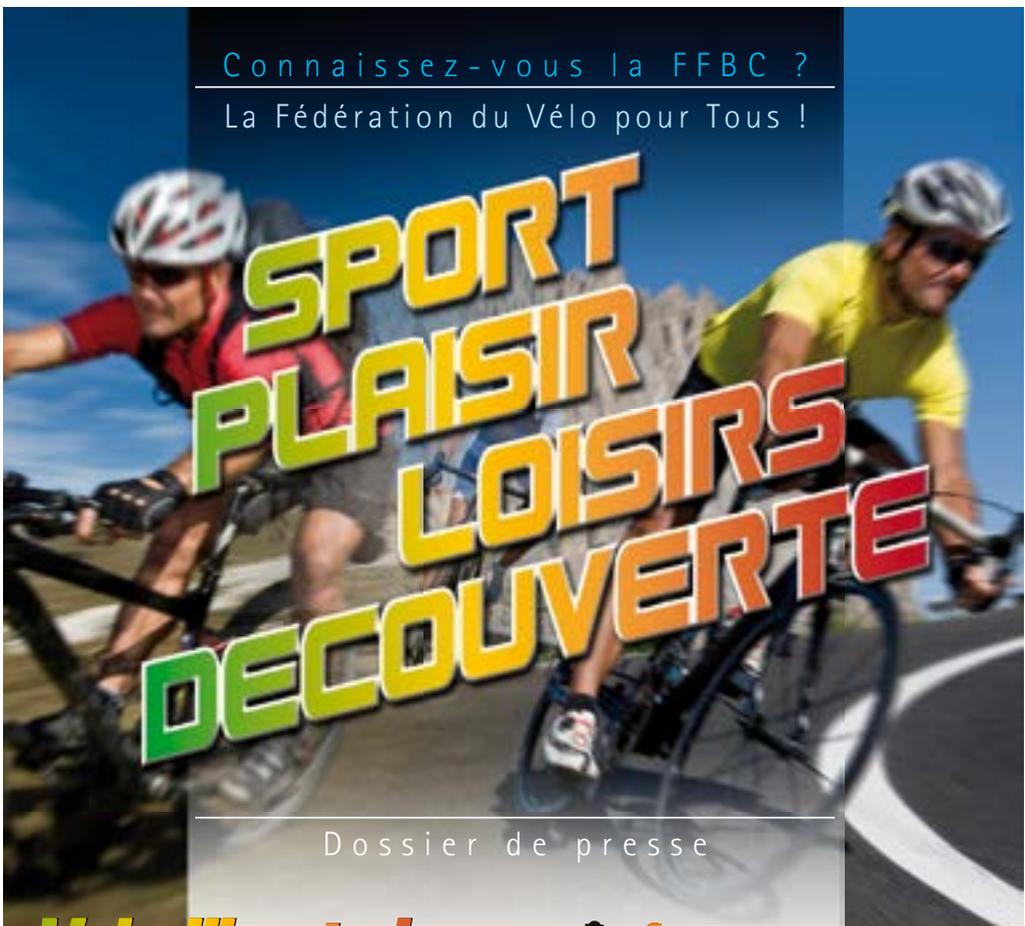
Cette coupe sera remise au club FFBC organisateur de BPF qui compte le plus de lauréats BPF pour ses organisations de l'année. Le nombre de km permettra de départager les ex-quo.

### COUPE DU MÉRITE FÉDÉRAL

Les conditions d'obtention sont définies chaque année par le conseil d'administration de la FFBC et publiées dans Cyclo.

Connaissez-vous la FFBC ?

La Fédération du Vélo pour Tous !



**SPORT  
PLAISIR  
LOISIRS  
DECOUVERTE**

Dossier de presse

***Velo-liberte.be***



**TÉLÉCHARGEZ NOTRE DOSSIER DE PRESSE  
SUR NOTRE SITE INTERNET**

**WWW.VELO-LIBERTE.BE**

LA FÉDÉRATION DU VÉLO  
POUR TOUS !

REJOIGNEZ  
NOUS !

ROULEZ  
EN TOUTE  
SÉCURITÉ

PARTICIPEZ  
EN TOUTE  
LIBERTÉ

OSEZ  
À VOTRE RYTHME

# Une Fédération sans compétition

LA FFBC C'EST :

- PLUS DE 220 CLUBS
- 9000 AFFILIÉS
- PLUS DE 1500 RANDONNÉES  
CYCLO ET VTT TOUTE L'ANNÉE

AFFILIEZ-VOUS SUR

OU ENVOYEZ UN MAIL À : [FFBC@VELO-LIBERTE.BE](mailto:FFBC@VELO-LIBERTE.BE)

# Velo-liberte.be



ADRESSE - SIEGE FFBC : CHAUSSÉE DE BRUXELLES 441 BTE5 B-7850 ENGHEN